Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8870418
Centre d'intérêt: 540

Recueil d'indicateurs pour le bulletin descriptif du primaire / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction du développement de l'évaluation. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1986.
104 p. ; 28 cm. -- (Document d'information / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques du Québec)

Code: 16-7274 ; 9687-488 ; DL 86-3-2042.

ISBN 2-550-13392-7

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province) Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. Direction du développement de l'évaluation

Descripteur(s): Bulletin scolaire * Méthode d'évaluation * Répertoire * Primaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Indicateur d'apprentissage

Ce recueil d'indicateurs donne suite à un document en sept fascicules consacré au bulletin descriptif. Il a pour but d'offrir des indicateurs d'apprentissage représentatifs des programmes d'études aux organismes scolaires qui désirent implanter un bulletin descriptif dans leurs classes du primaire. Chaque liste d'indicateurs est précédée d'une courte présentation dont le rôle premier est de rapporter succinctement les principes qui ont guidé le comité de production dans le choix des indicateurs. Elle peut aussi contenir des suggestions pour la notation et peut servir, éventuellement, de point de départ pour les personnes qui auront à préparer des documents d'accompagnement du bulletin descriptif à l'intention du personnel enseignant ou des parents. Les indicateurs présentés dans le recueil le sont à titre de suggestions et ne doivent en aucun cas être considérés comme obligatoires ou prescriptifs.

Type de document: d

EDUQ 8870418

DOCUMENT D'INFORMATION

RECUEIL D'INDICATEURS POUR LE BULLETIN DESCRIPTIF DU PRIMAIRE

Septembre 1986

Québec

EDUQ 8870418

RECUEIL D'INDICATEURS
POUR LE BULLETIN DESCRIPTIF DU PRIMAIRE

Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques
Direction du développement de l'évaluation

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1986

ISBN 2-550-13392-7

Dépôt légal - quatrième trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

page

Avant-propos

Introduction:

Un bulletin renouvelé au primaire 1
Une démarche d'apprentissage à respecter 1
Quelques définitions 2
La démarche d'élaboration d'un bulletin descriptif 3
Le chemin parcouru 5

Les indicateurs du bulletin descriptif du primaire:

Présentation générale 9

Anglais langue seconde 15
Art dramatique 23
Arts plastiques 27
Danse 31
Musique 37
Éducation physique 47
Enseignement moral et religieux catholique 51
Français 61
Mathématique 67
Sciences humaines 77
Sciences de la nature 81

Vue d'ensemble 93

Simulation 97

Conclusion 101

AVANT-PROPOS

Ce recueil d'indicateurs donne suite à un document en sept fascicules consacré au bulletin descriptif*. Il a pour but d'offrir des indicateurs d'apprentissage représentatifs des programmes d'études aux organismes scolaires qui désirent implanter un bulletin descriptif dans leurs classes du primaire. Ces indicateurs sont présentés à titre de suggestions et ne doivent en aucun cas être considérés comme obligatoires ou prescriptifs.

La Direction du développement en évaluation tient à remercier toutes les personnes — les enseignants et les enseignantes, les conseillers et les conseillères pédagogiques, les responsables de programme à la Direction de la formation générale — qui ont contribué à déterminer, examiner et corriger les listes d'indicateurs, ainsi qu'à inspirer et soutenir la conception et la rédaction de ce recueil. D'autre part, la Direction tient à souligner l'apport particulièrement important de Paul Besozzi, agent de développement pédagogique, qui a assuré la coordination des équipes de collaborateurs et collaboratrices et la rédaction de ce document.

Enfin, la Direction du développement en évaluation souhaite que plusieurs autres personnes ajoutent leurs efforts à ceux déjà déployés et mettent en commun leurs ressources et leur expérience de manière à tirer le meilleur parti possible de ce recueil, selon les besoins réels de leur milieu.

---

* Le bulletin descriptif, Une conception renouvelée du bulletin scolaire, Direction du développement en l'évaluation, 1986, 16-7273-01 à 07.

INTRODUCTION

Un bulletin renouvelé au primaire

Dans la foulée des programmes d'études actuels, il apparaît essentiel, à nombre de personnes impliquées dans le domaine scolaire, que les bulletins rendent mieux compte de la spécificité et de la diversité des apprentissages prévus (savoir, savoir-faire, savoir-être). Il leur importe de distinguer et d'évaluer séparément les connaissances à acquérir, les habiletés et les attitudes à développer. Au lieu de donner une note ou une cote globale pour une matière, on préfère situer le progrès ou la performance des élèves par rapport à l'atteinte des objectifs d'apprentissage prescrits par le programme d'études. Dans cette optique, le bulletin descriptif permet de tenir les parents informés de l'évolution de leur enfant au regard d'objectifs précis, poursuivis durant une période déterminée de l'année scolaire.

Une démarche d'apprentissage à respecter

Pour obtenir un bulletin descriptif, il ne suffit pas d'aligner les objectifs terminaux d'un programme. Dans la plupart des cas, ils seraient trop nombreux à inscrire sur un même formulaire et représenteraient mal les apprentissages réalisés durant une période de quelques semaines. En effet, la plupart des programmes d'études présentent une longue liste d'objectifs de fin de cycle, quelquefois répartis par année, mais dont l'atteinte n'est obligatoire qu'en fin de cycle.

À l'intérieur d'un cycle, l'élève doit avoir l'occasion de progresser, le privilège de se tromper et de se reprendre, le temps de s'améliorer et d'atteindre les objectifs prescrits. L'élève et ses parents ont cependant besoin de points de repère qui les renseignent périodiquement sur l'état et la progression des apprentissages. Les indicateurs d'apprentissage du bulletin descriptif constituent de tels points de repère au regard desquels l'enseignante ou l'enseignant peut apprécier le progrès réalisé par l'élève. Ces appréciations doivent prendre en considération les objectifs à atteindre, la distance qu'il reste à franchir et le temps alloué pour la parcourir. Mais elles doivent surtout mettre en valeur le terrain déjà franchi.

Aussi semble-t-il préférable d'avoir le plus souvent recours à des indicateurs d'apprentissage qui témoignent du progrès réalisé à court terme plutôt qu'à des objectifs terminaux dont l'atteinte exige une plus longue période d'apprentissage. Le bulletin descriptif s'intégrera d'autant mieux aux exigences de la démarche d'enseignement-apprentissage que l'enseignante ou l'enseignant aura la latitude de se prononcer au regard d'indicateurs qui concordent avec les activités réalisées en salle de classe.

Quelques définitions*

Un bulletin descriptif est essentiellement constitué d'une liste d'indicateurs qui présentent les principaux apprentissages à réaliser dans chaque matière. Une légende permet aux enseignantes et aux enseignants de consigner leur évaluation vis-à-vis de chacun des indicateurs ayant fait l'objet d'un apprentissage au cours d'une étape déterminée.

> "Le bulletin scolaire de type descriptif
>
> Formulaire de consignation qui permet d'inscrire des jugements qui rendent compte de la progression des apprentissages et du bilan des acquis scolaires de l'élève. Ces jugements sont très souvent exprimés à l'aide d'indicateurs d'apprentissage et de légendes d'évaluation." (p. 14)

Le bulletin descriptif se distingue de la feuille de route qui sert à consigner des observations en cours d'apprentissage.

> "Feuille de route
>
> Formulaire qu'utilise l'enseignante ou l'enseignant dans sa classe pour consigner ses observations sur la progression des apprentissages de l'élève. Les informations qu'elle contient sont beaucoup plus détaillées que dans un bulletin. L'enseignante ou l'enseignant y réfère pour compléter le bulletin descriptif." (p. 15)

Rappelons aussi les définitions de légende d'évaluation et d'indicateur d'apprentissage.

> "Légende d'évaluation
>
> Liste explicative de symboles (chiffres, lettres...) figurant au bulletin descriptif et permettant de comprendre le jugement inscrit par l'enseignante ou l'enseignant." (p. 15)

---

* Les définitions citées sont tirées du fascicule 1 du document d'information Le bulletin descriptif, Une conception renouvelée du bulletin scolaire, Direction du développement en l'évaluation, 1986, 16-7273-01.

"Indicateur d'apprentissage

> Comportement ou élément d'une performance ou d'un processus qui renseigne sur la progression ou la réalisation des apprentissages. Dans le cadre du bulletin scolaire, les indicateurs d'apprentissage sont des points de repère qui réfèrent aux aspects représentatifs du domaine d'un programme d'études. L'enseignante ou l'enseignant porte un jugement sur la performance de l'élève au regard des indicateurs d'apprentissage en s'aidant des manifestations d'apprentissage recueillies en classe." (p.15)

La démarche d'élaboration d'un bulletin descriptif

La genèse d'un bulletin descriptif passe par des choix et des décisions concernant d'abord les indicateurs d'apprentissage, puis le formulaire et le mode de notation.

Le choix des indicateurs d'apprentissage suppose une excellente connaissance des orientations, des objectifs et des contenus des programmes, conjuguée à une grande expérience des situations d'enseignement et d'apprentissage, de leur planification et de leur évaluation. Au départ, il serait préférable d'avoir en main la définition du domaine de chaque programme d'études établie en conformité avec le modèle préconisé par le Ministère*. Il faudrait aussi disposer d'une planification complète, au moins annuelle, des apprentissages requis. À l'aide de ces deux instruments, la définition du domaine et la planification de l'apprentissage et de l'enseignement, il y aurait moyen d'identifier des indicateurs qui prennent en compte d'une part, les objectifs terminaux d'un programme et d'autre part, les besoins des élèves concernés. Ces indicateurs devraient être hiérarchisés, des plus généraux aux plus spécifiques et organisés de manière à ce que les comportements observables et mesurables soient ordonnés les uns par rapport aux autres, en vue d'atteindre les objectifs de formation.

Lorsque plusieurs indicateurs renvoient à un même objectif de formation, il y a lieu de distinguer des indicateurs principaux et des indicateurs subsidiaires. Une telle hiérarchisation permet de choisir, pour le bulletin descriptif, un palier d'indicateurs ni trop particulier ni trop général. Un palier trop spécifique supposerait un nombre assez considérable d'indicateurs qu'il serait préférable de placer sur une feuille de route plutôt que sur le bulletin même. Par ailleurs, le recours à un palier trop général (référant surtout au terme de l'apprentissage), ne permettrait pas de poser des jugements circonstanciés,

---

* Une définition de domaine est un document qui établit la synthèse des éléments essentiels et représentatifs d'un programme d'études pour des fins évaluatives.

immédiatement valables à une étape déterminée. Il y aurait inadéquation entre la performance décrite par l'indicateur et le niveau véritable atteint par l'élève.

L'étape suivante consiste à choisir un type de formulaire approprié au nombre optimum d'indicateurs qu'on tient à faire paraître à chaque envoi du bulletin. Le choix du palier d'indicateurs, dont le nombre augmente à mesure qu'ils se précisent, conditionne donc les options relatives au type de formulaire. Parmi ces choix, il faut comparer les avantages et les désavantages du bulletin par étape à ceux du bulletin annuel et du bulletin par cycle; il faut aussi comparer le formulaire unique aux bulletins par matière.

Plus le nombre d'indicateurs est élevé, moins il sera facile de les inclure tous sur une même page. Pour un bulletin annuel (comportant les mêmes indicateurs durant toute l'année), il est préférable d'utiliser un palier d'indicateurs peu nombreux et assez fondamentaux pour représenter adéquatement les apprentissages réels en même temps que les orientations du programme. Le formulaire annuel a l'avantage de donner une vue d'ensemble des objectifs de l'année et de rendre visible la progression de l'élève d'une étape à l'autre. Il oblige à bien cerner les objets d'évaluation les plus fondamentaux, mesurables à chaque étape. Il exige cependant une liste courte qui n'est pas propice à illustrer l'acquisition de connaissances spécifiques.

En utilisant un formulaire d'étape (sur lequel la majorité des indicateurs varie d'une étape à l'autre) qui comporte toutes les matières, il y a moyen de puiser, dans une longue liste d'indicateurs précis, ceux qui correspondent aux situations d'apprentissage d'une étape particulière de l'année scolaire. Un tel formulaire permet de donner des informations précises sur des connaissances. Pour les habiletés et les attitudes qui exigent une étape de croissance plus longue, l'alternative consiste soit à segmenter les indicateurs en comportements plus faciles à observer, soit à répéter les mêmes indicateurs plusieurs fois au cours d'une année, voire d'un cycle, tout en leur donnant un sens plus précis sur la feuille de route utilisée en classe.

Par ailleurs, si l'on désire utiliser des listes plus longues d'indicateurs, comme dans un bulletin annuel, il vaudrait mieux avoir recours à un formulaire distinct pour chaque matière. Cela serait surtout avantageux pour les spécialistes qui auraient ainsi moins de formulaires à manipuler. Les circonstances seront peut-être tout autres le jour où il suffira de s'installer à un clavier d'ordinateur pour y entrer ses appréciations qui seront directement portées au dossier de chaque élève pour ensuite paraître dans leur forme définitive sur le formulaire sortant de l'imprimante.

Avant d'aller plus loin, il importe d'examiner le libellé des indicateurs retenus pour s'assurer qu'ils sont tous formulés de façon concrète, univoque, concise, intelligible, signifiante et exempte de stéréotypes. Un indicateur concret et univoque est plus facile à mesurer, car il exprime directement le comportement recherché en éliminant les interprétations divergentes. Un indicateur concis et intelligible

permet une meilleure compréhension de l'information véhiculée. Cet indicateur est d'autant plus apprécié que la personne qui le lit en saisit rapidement la signification pour le développement de l'enfant. Finalement, par souci d'égalité, il faut éviter tout stéréotype qui désavantage un groupe social.

Il faut enfin porter une attention particulière au mode de notation. Idéalement, ce choix devrait s'effectuer en même temps qu'on choisit le palier d'indicateurs et le formulaire de consignation. Sans reprendre toute la discussion qui a fait retenir, pour les bulletins descriptifs, une notation par appréciations, il y a lieu de s'interroger sur la portée de la liste d'appréciations contenues dans toute légende d'évaluation.

Un assez grand nombre de légendes d'évaluation circulent dont on doit examiner, en particulier, la portée psychologique, pédagogique et informative. Psychologiquement, il faut s'inquiéter, entre autres, de l'effet négatif que peuvent avoir des appréciations défavorables, surtout si les jugements sont posés par rapport à des indicateurs difficiles à atteindre. Pédagogiquement, il faut, dans une perspective formative, envisager le type de décision que l'enseignante ou l'enseignant, l'élève ou le parent peuvent prendre à la suite de telle ou telle appréciation. Quant à la portée informative, il faut voir comment les appréciations permettent de confirmer un progrès ou une acquisition, de souligner une difficulté ou d'anticiper un succès ou un échec. Une légende formative ne doit pas causer de surprise importante au moment où l'évaluation sommative a lieu. La portée informative concerne aussi la précision de chacun des échelons de la légende, la distance qui les sépare et leur relation au seuil de réussite implicite ou explicite. Il ne faut pas oublier que cet examen des conséquences psychologiques, pédagogiques et informatives des appréciations doit se faire en tenant compte du type d'indicateur retenu et des catégories d'apprentissage à évaluer.

Le chemin parcouru

Certaines commissions scolaires utilisent un bulletin descriptif depuis quelques années déjà. La plupart l'ont introduit progressivement: d'abord pour quelques matières (dont le français et la mathématique), dans quelques classes et dans quelques écoles seulement. Le type de formulaire utilisé varie énormément: feuille de route, cahier de l'élève, dépliant, pochette, etc. Les listes d'indicateurs sont généralement assez longues.

Avec le temps, les listes d'indicateurs se font plus courtes, alors qu'un nombre grandissant de matières est représenté. De plus en plus d'élèves reçoivent un bulletin descriptif. Certaines commissions scolaires en viennent à utiliser un formulaire où toutes les matières sont placées sur une seule page.

Au Ministère, le développement de bulletins descriptifs se fait depuis 1980. Déjà en 1981, un bulletin descriptif de français langue maternelle était mis à l'essai au primaire.

L'année scolaire 1981-82 voit naître la première génération d'indicateurs d'apprentissage, complétée l'année suivante pour toutes les matières du primaire à l'exception des arts, de l'enseignement religieux ou moral et de la formation personnelle et sociale. Ces indicateurs étaient définis par cycle, comme les programmes d'études.

Chaque matière était représentée sur un formulaire distinct qui variait d'un cycle à l'autre. Les légendes utilisées variaient quelque peu d'un bulletin à l'autre, de même que la place accordée à l'évaluation du comportement en classe. Ces listes d'indicateurs étaient plutôt longues. Chaque bulletin descriptif était accompagné d'un guide d'utilisation pour le personnel enseignant et d'un document d'information à l'usage des parents.

Ces bulletins ont été mis à l'essai dans diverses commissions scolaires au cours de l'année 1983-84. Les principales conclusions tirées de cette expérimentation ont été rapportées dans un article de la revue Vie pédagogique. Il en ressort que ces bulletins descriptifs ont reçu un accueil favorable tant auprès du personnel que des parents, même si plusieurs suggestions d'améliorations ont été faites. Entre autres, selon le personnel enseignant, il fallait:

"1. Simplifier le bulletin, ne pas en faire une feuille de route.

2. Ne pas utiliser les objectifs terminaux des programmes comme indicateurs d'apprentissage. C'est trop général. Les parents suivent difficilement le cheminement de leur enfant lorsque ce sont les mêmes objectifs qui reviennent d'une étape à l'autre. Il faut alors joindre, pour chaque étape, une feuille expliquant les objectifs.

3. Laisser des espaces libres pour permettre aux enseignantes et aux enseignants d'ajouter d'autres indicateurs s'il y a lieu.

4. Utiliser des termes plus compréhensibles pour les parents.

5. Modifier la légende d'évaluation des apprentissages car celle qu'on a proposée lors de l'expérimentation manquait de précision et était difficile à utiliser. Elle pourrait également comprendre moins de six intervalles et porter exclusivement sur des critères de qualité et de quantité.

6. Réserver plus d'espace pour écrire les commentaires des enseignantes ou des enseignants."*

De leur côté, les parents ont critiqué l'hermétisme de certains libellés et la longueur des listes d'indicateurs.

Depuis 1984, des comités préparent une deuxième génération d'indicateurs d'apprentissage, plus conforme aux suggestions du personnel enseignant et des parents. Ces indicateurs sont ici réunis en un seul recueil. Toutes les matières obligatoires du primaire y sont représentées, sauf l'enseignement moral et la formation personnelle et sociale.

Contrairement aux indicateurs des bulletins par cycle qui ont été mis à l'essai en 1983-84, aucune mise en page n'est suggérée: d'une part, parce que le Ministère a récemment publié des prototypes de bulletins descriptifs et, d'autre part, parce que plusieurs commissions scolaires ont déjà adopté leur propre formulaire de bulletin descriptif. Celles qui voudront adopter les indicateurs suggérés dans ce recueil ne devraient rencontrer aucune difficulté majeure à les adapter à la facture de leur bulletin.

---

* Denise Lussier, "Le bulletin descriptif; compagnon des apprentissages", Vie pédagogique, numéro 37, juin 1985.

LES INDICATEURS DU BULLETIN DESCRIPTIF DU PRIMAIRE

Présentation générale

Ce Recueil d'indicateurs pour le bulletin descriptif du primaire prend en compte les décisions qui se dégagent des prototypes de bulletins descriptifs proposés à titre de suggestions aux intervenants et intervenantes du milieu scolaire dans le document d'information portant sur le bulletin descriptif*. Même si ces prototypes, proposés à titre indicatif, n'en sont qu'à leur première phase de développement, il convenait de les adopter afin de donner un cadre de référence précis aux divers comités de production.

Il importe donc de savoir que tous les comités réunis en 1986 ont pris connaissance des exemples 3, 4 et 5 de ces prototypes avant de se mettre à l'oeuvre. Quant à la production des comités de travail de 1985, celle-ci a été modifiée de manière à donner à leurs indicateurs un libellé qui convienne mieux aux prototypes.

Les exemples 3, 4 et 5 sont des formulaires d'étape. Leur facture permet une assez grande flexibilité dans le choix et le nombre d'indicateurs. En effet, avec des formulaires annuels (exemples 1 et 2) les mêmes indicateurs doivent apparaître tout au long de l'année. Il faut alors utiliser des indicateurs assez généraux ou avoir recours à des listes très longues qui ne tiendraient pas toutes sur la même page. Mais avec des bulletins d'étape, dont la liste d'indicateurs varie d'une étape à l'autre, on peut retenir uniquement les indicateurs sur lesquels on veut se prononcer. La longueur de la liste dont ils proviennent importe peu.

Tous les prototypes se divisent en trois parties principales. La partie supérieure se compose d'un cadre réservé aux renseignements généraux d'identification. La partie centrale se divise en deux sections: celle de gauche, la plus importante, est réservée aux indicateurs d'apprentissage de chaque matière et à leur évaluation; celle de droite est constituée de colonnes servant au bilan formatif ou sommatif des acquis. La partie inférieure du formulaire comporte l'explication des légendes d'évaluation.

Il y a quatre légendes distinctes:

- une légende formative pour l'appréciation individuelle des indicateurs de chaque matière,
- une légende du comportement pour l'appréciation des comportements socio-affectifs d'ordre général,
- une légende formative pour le bilan des acquis à la fin d'une année à l'intérieur d'un cycle (exemple 4),
- une légende sommative pour le bilan final des acquis, en fin de cycle (exemple 5).

---

* Le bulletin descriptif, Une conception renouvelée du bulletin scolaire, fascicule 7, Direction du développement en l'évaluation, 1986, 16-7273-07.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

BULLETIN SCOLAIRE
CLASSES PRIMAIRES (exemple 4)

Nom de l'école	Adresse de l'école	Secteur du calendrier	Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐	Nom	Adresse
Code	Téléphone		Décédé		

Élève	Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Code permanent du M.E.Q. inscrit	Date de naissance	Nbre de présences mois / nbre cum.	Nbre de retards mois / nbre cum.	Nbre d'absences mois / nbre cum.

DATE DU BULLETIN
MOIS ANNÉE

ÉTAPE 5

INDICATEURS D'APPRENTISSAGE	ÉTAPE	COMPÉTENCE	BILAN DES ACQUIS POINTS FORTS	BILAN DES ACQUIS POINTS FAIBLES
ANGLAIS, LANGUE SECONDE				
1				
2				
3				
ARTS et [illegible] ☐ arts plastiques ☐ danse ☐ musique ☐				
1				
2				
ÉDUCATION PHYSIQUE				
1				
2				
ENSEIGNEMENT MORAL (C.E.) ENSEIGNEMENT MORAL ☐				
1				
2				
3				
FORMATION PERSONNELLE ET SOCIALE				
1				
2				
FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE				
1				
2				
3				
4				
5				
6				
MATHÉMATIQUE				
1				
2				
3				
4				
5				
6				
SCIENCES DE LA NATURE				
1				
2				
3				
SCIENCES HUMAINES				
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
AUTRE (S)				
1				
2				

Prototype réduit à 35% de son format original

9580-299

16-FT89-04

ABSENCES		RETARDS	
JOURS DE CLASSE PRÉVUS		JOURS DE CLASSE PRÉVUS	

DÉPART EN COURS D'ANNÉE

DATE	SIGNATURE DE LA DIRECTION

DATE	SIGNATURE DE LA DIRECTION	DÉCISION DE PASSAGE À LA CLASSE SUPÉRIEURE	OUI	NON

DOCUMENT DE TRAVAIL

LÉGENDES

Seule la première de ces légendes doit être utilisée avec les indicateurs au regard desquels l'enseignante ou l'enseignant doit consigner ses appréciations. En effet, d'une part, ce recueil ne contient aucun comportement socio-affectif d'ordre général auquel la légende du comportement s'appliquerait, d'autre part, les deux légendes réservées au bilan des acquis (colonne de droite de la partie centrale du formulaire) ne sont pas conçues de manière à s'appliquer à des indicateurs particuliers; elles visent plutôt l'ensemble des apprentissages de l'année ou d'un programme, selon le cas.

La facture et le contenu des prototypes de bulletins descriptifs par étape imposent donc des contraintes à respecter lors du choix des indicateurs:

- toutes les matières doivent être représentées autant que possible sur la même page,

- le libellé des indicateurs doit tenir compte de la légende formative proposée,

- le bilan des acquis concerne l'ensemble d'une matière plutôt que ses indicateurs particuliers.

Tout en respectant ces contraintes, les divers comités de production d'indicateurs ont bénéficié d'assez de latitude pour que leurs listes présentent quelques traits originaux. Il aurait été possible de soumettre cette diversité au crible de l'uniformité, mais il y avait danger, en sacrifiant l'originalité, de cacher la spécificité des matières et de priver les intervenants et intervenantes des autres matières d'une vision complémentaire à la leur. Comme ces listes sont proposées à titre indicatif, il a semblé important de conserver cette diversité qui permettra sans doute de poser des choix mieux éclairés parce qu'ils naîtront de la comparaison d'options valables, ne serait-ce que dans des détails de présentation. Enfin, cette diversité permet de mettre en valeur la souplesse des prototypes (exemples 3, 4, 5) retenus comme formulaires de référence.

Le libellé des indicateurs

La plupart des indicateurs sont formulés de manière à faire ressortir le verbe qui précise le comportement à observer. Dans certains cas, les verbes sont à l'infinitif précédés d'une variante de la formule "l'élève est capable de". Dans d'autres cas, l'indicatif a été préféré (peut-être pour insister davantage sur la progression de l'apprentissage que sur son résultat). Cependant, quand un nombre limité de verbes sert à identifier les comportements recherchés (comme en anglais langue seconde), il a semblé préférable de ne pas les répéter et de mettre plutôt leur objet en valeur.

Pour faciliter la lecture des jugements portés sur les indicateurs, il y a lieu d'utiliser les diverses appréciations de la légende formative comme s'il s'agissait d'adverbes à placer après le verbe ou

en fin de phrase. Ainsi, en mathématique, "comparer très facilement des figures planes" se lirait aussi bien que "comparer des figures planes très facilement". Par contre, en arts plastiques, "présente facilement une image intéressante, expressive, complète" se lit mieux que "présente une image intéressante, expressive, complète facilement".

Par fidélité aux grandes orientations des programmes d'études, les indicateurs de certaines matières se subdivisent en connaissances, habiletés et attitudes. Mais pour ne pas faire double emploi avec l'évaluation du comportement à l'aide d'une grille distincte, seules des attitudes spécifiques à la matière ont été incluses. Comme elles font partie de la liste commune des indicateurs, ces attitudes doivent être évaluées à l'aide de la légende formative.

Ainsi, en éducation physique, les deux indicateurs qui se rapportent à coopération et opposition, au premier cycle, sont évalués à l'aide de la même légende. Mais si le premier, "exploiter l'espace de jeu", porte surtout sur une habileté, le second, "accepter de jouer divers rôles", porte surtout sur une attitude. En sciences de la nature, chaque sujet d'études comprend trois indicateurs traités sur un pied d'égalité: un se rapportant aux connaissances, un autre aux habiletés, un troisième aux attitudes.

Un préambule, plus ou moins long, précède la liste d'indicateurs. Un tel préambule n'est pas prévu dans les prototypes proposés dans le fascicule 7 du document sur le bulletin descriptif*. Mais plusieurs commissions scolaires utilisent des préambules dans leurs formulaires. Ces préambules servent souvent à situer les indicateurs dans la perspective des orientations principales du programme d'études ou des tâches évaluatives qui permettent à l'enseignante ou à l'enseignant de formuler son appréciation.

Grammaticalement, le préambule fait partie du libellé de chaque indicateur qu'il précède. Ainsi, pour revenir aux exemples précités de mathématique et d'arts plastiques, ces indicateurs, en incluant le préambule, se liraient:

> "Dans un contexte de résolution de problème, l'élève est capable de comparer très facilement des figures planes."
>
> "Quand l'élève réalise ses images, il ou elle présente facilement une image intéressante, expressive, complète."

---

* Le bulletin descriptif, Une conception renouvelée du bulletin scolaire, fascicule 7, Direction du développement en l'évaluation, 1986, I6-7273-07.

La sélection des indicateurs

Si un organisme scolaire privilégie un bulletin par étape, tous les indicateurs d'une année n'ont pas à figurer à chaque fois. IL EST PREFERABLE DE CHOISIR, PARMI LA LISTE DES INDICATEURS SUGGERES POUR UNE ANNEE, CEUX QUI DOIVENT ETRE EVALUES A UNE ETAPE PARTICULIERE.

D'ailleurs, même si un organisme scolaire préférait un formulaire annuel comportant la liste complète des indicateurs d'une année, il faudrait absolument EVITER QU'UN ENSEIGNANT OU UNE ENSEIGNANTE AIT A SE PRONONCER SUR TOUS CES INDICATEURS AU COURS D'UNE MEME ETAPE.

Dans l'éventualité d'un bulletin par étape, certains indicateurs reviendront au bulletin d'une étape à l'autre. D'autres n'apparaîtront qu'un fois ou deux. Il importe cependant de rappeler que, dans une perspective d'évaluation formative, on devrait permettre à l'élève de poursuivre son apprentissage et d'obtenir une appréciation plus favorable, à une autre étape de la même année ou d'une autre année, si la première appréciation reçue n'est pas positive.

La présentation des indicateurs

Chaque liste d'indicateurs est précédée d'une courte présentation dont le rôle premier est de rapporter succinctement les principes qui ont guidé le comité de production dans le choix des indicateurs. Elle peut aussi contenir des suggestions pour la notation à moins que celles-ci ne soient placées à la suite des indicateurs.

Cette présentation peut aussi servir de point de départ aux personnes qui auront à préparer des documents d'accompagnement du bulletin descriptif à l'intention du personnel enseignant ou des parents. Les parents auront besoin de points de repère concrets auxquels se référer pour comprendre le libellé des indicateurs. Le personnel enseignant voudra des suggestions de comportements indicateurs subsidiaires pour se prononcer sur les indicateurs principaux.

ANGLAIS LANGUE SECONDE

Présentation

Les indicateurs proposés représentent les principales fonctions langagières sur lesquelles porte le programme d'études du primaire. Deux listes distinctes sont présentées à chaque année: une pour la compréhension et une pour l'expression. En distinguant ainsi des indicateurs de compréhension et des indicateurs d'expression, le bulletin descriptif permet d'illustrer clairement la place prépondérante accordée à la compréhension, surtout en quatrième et cinquième années. En sixième année, si les indicateurs d'expression sont plus nombreux que ceux de compréhension, ces derniers sont cependant plus exigeants quant à la variété et à la complexité des réalisations langagières, du vocabulaire et de la syntaxe.

Étant donné que les objectifs de langue écrite du programme d'études ne sont pas nombreux, il n'a pas semblé utile, à quelques rares exceptions, de distinguer les indicateurs qui traitent de l'écrit de ceux qui traitent de l'oral. La référence aux objectifs, placée entre parenthèses à la suite des indicateurs, permettra cependant à l'enseignante et à l'enseignant d'accorder à l'écrit la part qui lui revient.

Cette correspondance entre les indicateurs et les objectifs du programme permet aussi d'indiquer combien d'objectifs sont couverts par un même indicateur. Ces indicateurs sont des indicateurs "principaux" qui demandent à être précisés à l'aide d'indicateurs plus spécifiques qu'une planification de l'enseignement servira à déterminer en fonction des activités d'apprentissage (scénarios).

Chaque liste d'indicateurs — de compréhension ou d'expression — est précédée d'un préambule précisant le contexte de leur évaluation. Il importe que celle-ci se fasse dans des situations significatives pour l'élève, qui tiennent compte de ses besoins, de ses intérêts, du développement cognitif et affectif propre à son âge, de son expérience du monde et d'une utilisation naturelle de la langue pour communiquer. Le jugement à poser, à la suite de l'étude des données recueillies en situation d'évaluation, revient à déterminer si dans une situation de communication réelle, en dehors de la salle de classe, l'élève réussirait à comprendre des messages et des questions, à s'exprimer et à poser des questions.

Ces considérations permettent d'expliquer l'utilisation du conditionnel dans les préambules. Il faut en outre considérer que les objectifs du programme d'études sont cycliques et que, par conséquent, les connaissances et les habiletés relatives à un indicateur, mesurées à une étape donnée, restent perfectibles.

Même si la notation des indicateurs exige que l'enseignante ou l'enseignant se prononce sur des fonctions langagières distinctes, il serait préférable, lors d'évaluations formatives ponctuelles, d'associer quelques fonctions à l'intérieur d'une même situation de communication.

Pour le bilan des acquis (voir la simulation de bulletin présentée aux pages 97 à 99 de ce recueil) à réaliser en fin d'année, il conviendrait de mettre en valeur la spécificité des apprentissages reliés à la compréhension et à l'expression par deux bilans distincts, consignés vis-à-vis des préambules qui introduisent les listes d'indicateurs de l'une et de l'autre.

Indicateurs

Quatrième année

COMPRÉHENSION

Dans des situations appropriées, l'enfant devrait pouvoir comprendre des MESSAGES et des QUESTIONS portant sur:

1. L'identification de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux (1.1.1, 1.1.4 et 1.2.1)
2. La description de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux (1.3.3 et 1.4.1)
3. L'accord et le désaccord (2.5.1 et 2.5.3)
4. Des offres, des acceptations, des refus (2.6.1 et 2.7.1)
5. Des goûts et des aversions (3.1.1)
6. Des intentions et des désirs (3.2.1 et 3.3.1)
7. Des suggestions et des invitations (4.1.1 et 4.4.1)
8. Des consignes orales et écrites (4.6.1 et 4.6.2)
9. La capacité ou l'incapacité d'accomplir des actions (2.1.3)
10. Des demandes d'aide (4.2.1)
11. La localisation de lieux (4.7.4)
12. Des explications ou des précisions (4.8.1)
13. Des requêtes (4.9.3)
14. Des avertissements (4.5.1)
15. Des formules de politesse (présentations, remerciements, excuses, salutations) (5.3.1, 5.4.1 et 5.5.5)
16. Des récits courts et simples (1.5.2)

Quatrième année

EXPRESSION

Dans des situations appropriées, l'enfant devrait pouvoir S'EXPRIMER et POSER DES QUESTIONS portant sur:

1. L'identification de soi, d'animaux, d'objets, de lieux (5.1.2, 1.2.2 et 1.2.4)
2. L'accord et le désaccord (2.5.2)
3. Des acceptations et des refus (2.7.2)
4. Ses désirs et ceux des autres (3.3.2)
5. Des demandes d'aide (4.2.2)
6. Des explications ou des précisions (4.8.2)
7. Des formules de politesse (présentations, remerciements, excuses, salutations) (5.2.1, 5.3.2, 5.4.2 et 5.5.2)

Cinquième année

COMPRÉHENSION

Dans des situations appropriées, l'enfant devrait pouvoir comprendre des MESSAGES et des QUESTIONS portant sur:

1. L'identification orale ou écrite de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux (1.1.1, 1.1.4, 1.2.1 et 1.2.5)
2. La description de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux (1.3.1, 1.3.3, 1.4.1 et 1.4.3)
3. La capacité ou l'incapacité d'accomplir des actions (2.1.1)
4. L'obligation d'accomplir des actions (2.2.1 et 2.2.3)
5. Des acceptations et des refus (2.5.1)
6. Des préférences (3.4.1 et 3.4.3)
7. Des intentions et des besoins (3.2.1, 3.2.3, 3.3.1 et 3.3.3)
8. Des offres d'aide (4.3.1)
9. Des consignes écrites (4.6.2)
10. La localisation de lieux (oralement et par écrit) (4.7.1, 4.7.2 et 4.7.4)
11. Des permissions et des invitations (2.3.1 et 4.4.1)
12. Des goûts et des aversions (3.1.3)
13. Des requêtes (4.6.4 et 4.9.3)
14. Des récits courts et simples (1.5.1 et 1.5.2)

Cinquième année

EXPRESSION

Dans des situations appropriées, l'enfant devrait pouvoir S'EXPRIMER et POSER DES QUESTIONS portant sur:

1. L'identification orale ou écrite de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux (1.1.2, 1.1.5 et 1.2.2)
2. La description d'animaux, d'objets, de lieux (1.4.2)
3. La capacité d'accomplir des actions (2.1.1 et 2.1.4)
4. L'accord et le désaccord (2.5.4)
5. La certitude (2.4.2 et 2.4.4)
6. Des besoins (3.3.2)
7. Des explications ou des précisions (4.8.2 et 4.8.3)
8. Des requêtes (4.9.4)
9. La localisation de lieux (4.7.5)
10. Des avertissements (4.5.2)
11. Des souhaits écrits pour des occasions spéciales (5.2.2)

Sixième année

COMPRÉHENSION

Dans des situations appropriées, l'enfant devrait pouvoir comprendre des MESSAGES et des QUESTIONS portant sur:

1. L'identification écrite d'animaux, d'objets, de lieux (1.2.5)
2. La description de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux (1.3.1, 1.3.3, 1.3.5, 1.4.3 et 1.4.5)
3. La capacité ou l'incapacité d'accomplir des actions (2.1.1 et 2.1.3)
4. L'obligation d'accomplir des actions (2.2.1 et 2.2.3)
5. Des goûts et des aversions (3.1.1 et 3.1.3)
6. Des préférences (3.4.1 et 3.4.3)
7. Des suggestions, des invitations, des permissions (4.1.1, 4.4.1 et 2.3.1)
8. L'accord et le désaccord (2.5.3)
9. Des intentions et des besoins (3.2.3, 3.3.1 et 3.3.3)
10. La localisation de lieux (4.7.1, 4.7.4 et 4.6.4)
11. Des requêtes (4.9.1)
12. Des récits courts et simples (1.5.1 et 1.5.2)

Sixième année

EXPRESSION

Dans des situations appropriées, l'enfant devrait pouvoir S'EXPRIMER et POSER DES QUESTIONS portant sur:

1. L'identification de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux (1.1.2, 1.1.5, 1.1.6 et 1.2.6)
2. La description de personnes, d'animaux, d'objets, de lieux (1.3.2, 1.3.4, 1.3.6, 1.4.2 et 1.4.4)
3. La capacité ou l'incapacité d'accomplir des actions (2.1.1 et 2.1.4)
4. L'obligation d'accomplir des actions (2.2.2 et 2.2.4)
5. L'accord et le désaccord (2.5.2 et 2.5.4)
6. Des offres, des acceptations, des refus (2.6.2 et 2.7.2)
7. Des goûts et des aversions (3.1.2, 3.1.4 et 3.1.5)
8. Des intentions, des besoins, des certitudes (3.2.2, 3.2.4, 3.3.4, 2.4.2 et 2.4.4)
9. Des préférences (3.4.2 et 3.4.4)
10. Des suggestions, des invitations, des permissions (4.1.2, 4.4.2 et 2.3.2)
11. Des offres ou des demandes d'aide (4.2.2 et 4.3.2)
12. Des avertissements, des consignes (4.5.2, 4.6.3 et 4.6.5)
13. La localisation de lieux (4.7.3 et 4.7.5)
14. Des explications ou des précisions (4.8.3)
15. Des requêtes (4.9.4 et 4.9.2)
16. Des souhaits écrits pour des occasions spéciales (5.2.2)

ART DRAMATIQUE

Présentation

Les indicateurs retenus en art dramatique reprennent les différentes étapes de la démarche disciplinaire et traduisent les orientations fondamentales du programme d'études.

L'esprit du programme, tel qu'il est suggéré par son objectif global, met clairement l'accent sur "l'apprentissage du langage dramatique comme moyen d'expression et de communication". Le terme "apprentissage" indique bien qu'il s'agit d'un processus qui s'inscrit dans le temps. C'est pourquoi les indicateurs suggérés, tout en accordant la priorité à l'expression et à la communication, témoignent aussi du cheminement de l'enfant au regard de certaines dispositions ou attitudes nécessaires, voire préalables, au développement de cette capacité d'expression.

Les deux premiers indicateurs, qui renvoient aux étapes du PERCEVOIR et du FAIRE de la démarche disciplinaire, sont de cet ordre*. En effet, si l'expression et la communication supposent quelque chose de personnel à actualiser dans un langage donné, il convient de suivre le cheminement qui donne accès à ce "quelque chose" — par la détente et la concentration — et à ce langage — par l'exploration des instruments que sont le corps, l'espace et la voix.

De même, il ne peut pas y avoir de communication sans une volonté de l'enfant d'aller vers l'autre, de lui faire des propositions et d'accueillir les siennes. C'est cette attitude qui fait l'objet du quatrième indicateur qui porte sur la disposition à communiquer et à collaborer.

Enfin, il importe de connaître la capacité de l'enfant à assimiler les apprentissages faits au cours d'une activité pour mieux les réinvestir dans les activités suivantes. C'est ce que les cinquième et sixième indicateurs, qui renvoient au REAGIR de la démarche disciplinaire, peuvent révéler: habileté à identifier les sensations, les émotions, les idées exprimées et les moyens utilisés.

Les indicateurs retenus couvrent l'ensemble de la discipline. Ils peuvent s'appliquer tels quels au deuxième cycle. Au premier cycle cependant, le quatrième et le sixième indicateurs ne peuvent être retenus en raison des acquis qu'ils supposent sur le plan de la socialisation et du développement de l'intelligence.

---

* Le Programme d'études, Primaire, Art (Direction générale des programmes, 1981, 16-2510) préconise une démarche disciplinaire en trois étapes désignées par les verbes: percevoir, faire et réagir.

La présence d'indicateurs communs aux deux cycles, et même aux différentes classes de chaque cycle, ne nie pas, par ailleurs, qu'il puisse y avoir une progression dans les attitudes et les habiletés auxquelles ces indicateurs se réfèrent. Il s'agit alors davantage d'une progression dans la qualité attendue, qui varie en fonction des exigences posées par les activités, selon le groupe d'âge auquel elles s'adressent.

Il n'est pas nécessaire de noter chacun des indicateurs, à toutes les étapes de l'année. L'enseignante ou l'enseignant peut très bien planifier ses activités d'évaluation de manière à noter à chaque étape uniquement les indicateurs qui ont fait l'objet d'un apprentissage particulier. Ainsi, il serait possible, à une étape donnée, de ne noter qu'un ou deux indicateurs (ex.: le premier et le deuxième à la première étape), et même de segmenter un indicateur de manière à insister sur une de ses composantes (ex.: uniquement le corps dans le deuxième indicateur). A l'étape suivante, l'enseignante ou l'enseignant peut reprendre ces mêmes indicateurs et en ajouter d'autres, ou noter de nouveaux indicateurs témoignant des accents particuliers de son travail à cette étape.

Certains libellés peuvent paraître assez longs, mais ils permettent de livrer au personnel enseignant, et surtout aux parents, un portrait des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs. Ainsi, la lecture du bulletin devrait permettre aux parents d'imaginer leur enfant en pleine activité dramatique et de se faire une meilleure idée de ce que l'enfant peut en retirer.

Indicateurs

Au cours d'activités dramatiques adaptées à son groupe d'âge, votre enfant

1. arrive à se détendre et à se concentrer sur une sensation, une émotion, reliées à une expérience passée ou au moment présent;

2. cherche et explore des manières variées de bouger les différentes parties de son corps, de se déplacer dans un espace donné, de produire des sons avec sa voix;

3. invente et joue des histoires et des personnages qui expriment des sensations, des émotions, des idées au moyen du geste, du mouvement, de la mimique, de la parole *;

4. communique et collabore avec d'autres enfants en exprimant ses idées et en étant réceptif à celles des autres; **

5. réfléchit sur son expérience et identifie certaines des sensations, émotions, idées vécues ou exprimées au cours de celle-ci;

6. réfléchit sur son expérience et identifie certains des moyens utilisés pour s'exprimer et communiquer. **

---

* Bien que son utilisation soit souhaitable chez les différents groupes d'âges, la parole ne devrait faire l'objet d'une évaluation qu'à partir de la troisième année du premier cycle.

** Bien que souhaitable et à favoriser chez tous les groupes d'âges, cet apprentissage ne doit faire l'objet d'une évaluation qu'au deuxième cycle.

ARTS PLASTIQUES

Présentation

L'image constitue la synthèse des acquis de l'enfant, en même temps qu'elle témoigne de son évolution constante. Aussi la notation doit-elle porter sur cette image. Les indicateurs utilisés touchent à deux points essentiels de l'objectif global du programme: amener l'enfant à faire et à voir son image.

La première étape de la démarche disciplinaire, le PERCEVOIR, ne fait pas l'objet d'une évaluation distincte*. En effet, le but de cette étape est de préparer l'élève à réaliser son image. Il serait donc superflu de noter les objectifs du PERCEVOIR séparément de leur actualisation dans une image concrète. L'élève a cependant besoin qu'une évaluation formative interactive de son PERCEVOIR lui soit transmise sur-le-champ.

Les indicateurs choisis portent sur le FAIRE-RÉALISATION. Le FAIRE-EXERCICE DE BASE n'est pas évalué comme tel. En effet, cette étape amène surtout l'élève à développer des habiletés techniques et à améliorer son langage plastique de manière à enrichir son image personnelle qui est en constante évolution.

Pour compléter adéquatement le bulletin descriptif d'arts plastiques, l'enseignante ou l'enseignant doit pouvoir compter sur une planification annuelle des apprentissages et de leur évaluation. Cette planification devrait inclure, en début et en fin d'année, l'évaluation de placement recommandée dans le programme d'études.

L'évaluation de placement situe l'élève à son stade d'évolution graphique. Elle permet d'interpréter les indicateurs du bulletin descriptif dans une perspective qui tient compte de l'évolution de l'enfant. Les résultats de cette évaluation pourraient être transmis aux parents lors de la première et de la dernière communication de l'année.

La liste d'indicateurs retenus pour le bulletin descriptif convient aux élèves des deux cycles du primaire, à l'exclusion des deux points suivants, précédés d'un astérisque (*) dans la liste:

- la technique de la sculpture
- l'identification des éléments plastiques d'une image.

---

* Le Programme d'études, Primaire, Art (Direction générale des programmes, 1981, 16-2510) préconise une démarche disciplinaire en trois étapes désignées par les verbes: percevoir, faire et réagir.

En arts plastiques on subdivise l'étape du faire en "exercice de base" et en "réalisation". Le verbe réagir est remplacé par le verbe voir.

Ces indicateurs peuvent servir à évaluer toute image réalisée en classe du primaire. En effet, si les arts plastiques mettent l'enfant en contact avec une grande variété de techniques, de thèmes et de mises en situation, en même temps qu'ils enrichissent sa perception de la réalité, la qualité de ses réalisations est cependant tributaire de critères constants.

L'appréciation des indicateurs retenus pour évaluer les images de l'élève exige que la personne qui évalue possède une bonne connaissance des caractéristiques des stades d'évolution graphique, des techniques à enseigner et des éléments du langage plastique.

Il importe que l'élève sache apprécier son engagement dans la démarche d'apprentissage qui lui est proposée. Au deuxième cycle, l'élève pourrait faire son auto-évaluation et la consigner au bulletin descriptif, quitte à obtenir la ratification de l'enseignante ou de l'enseignant en marge de sa propre évaluation. Un formulaire à cet usage est suggéré à la suite des indicateurs du bulletin descriptif.

Indicateurs

1.0 Quand l'enfant réalise ses images, il ou elle:

1.1 présente une image personnelle et authentique (c'est-à-dire exempte de clichés)

1.2 présente une image intéressante, expressive, complète

1.3 fournit une réponse individualisée au thème

1.4 pose des gestes précis et appropriés aux techniques suivantes:

- dessin (tracer des lignes à main levée...)
- peinture (appliquer de la gouache au pinceau... sans tracé préalable)
- collage (découper ou déchirer le papier sans tracé préalable et le coller...)
- gravure (tracer des lignes en creux à l'aide d'outils...)
- impression (encrer une surface et la reproduire...)
- modelage (modeler des volumes et les souder...)
- façonnage (plier, friser... le papier pour obtenir un relief, un volume...)
- assemblage (fixer ensemble des volumes en les collant, en les attachant...)
- * sculpture (tailler directement dans un volume à l'aide d'outils...)

1.5 utiliser des éléments du langage plastique explorés en classe (vocabulaire: lignes, formes, volumes, couleurs, textures; composition et organisation de l'espace).

2.0 En présence de ses réalisations, de celles des autres élèves ou d'oeuvres d'art, l'élève:

2.1 dégage des idées et communique ses sensations

* 2.2 nomme et identifie des éléments plastiques de l'image.

---

* Au deuxième cycle seulement..

MON COMPORTEMENT DURANT LES COURS D'ARTS PLASTIQUES

	beaucoup	normalement	peu	pas du tout
J'ai de l'assurance quand je fais une réalisation en arts plastiques (je suis capable!)	☐	☐	☐	☐
Je fournis des efforts quand je fais une réalisation en arts plastiques.	☐	☐	☐	☐
J'ai besoin de la stimulation de mon enseignant ou de mon enseignante pour commencer ou pour poursuivre ma réalisation.	☐	☐	☐	☐
J'apprécie les réalisations que je fais.	☐	☐	☐	☐
Je respecte les réalisations de mes compagnes ou de mes compagnons de classe.	☐	☐	☐	☐
Je fais attention au matériel et aux outils que j'utilise (papier, pinceaux, ciseaux,...)	☐	☐	☐	☐
J'aime participer à la réalisation d'un collectif.	☐	☐	☐	☐
J'aime parler de mes réalisations.	☐	☐	☐	☐
J'aime donner mes opinions sur les oeuvres d'art et les réalisations de mes camarades.	☐	☐	☐	☐
J'apprécie les commentaires de mes camarades sur mes réalisations.	☐	☐	☐	☐

Je préfère les techniques suivantes:

dessin	☐	gravure	☐	façonnage	☐
peinture	☐	impression	☐	assemblage	☐
collage	☐	modelage	☐	sculpture	☐

Commentaires: _____

_____

_____

Signature de l'élève: _____

DANSE

Présentation

Les indicateurs d'apprentissage sont répartis selon les objectifs terminaux propres à chacun des cycles du primaire, conformément au programme d'études.

Pour l'évaluation de chacune des étapes, il serait souhaitable que l'enseignante ou l'enseignant se prononce sur chaque étape de la démarche disciplinaire, en utilisant au moins un indicateur de l'ordre du PERCEVOIR, un indicateur du FAIRE et un autre du RETROAGIR*. En effet l'expérience esthétique s'inscrit dans un processus d'ensemble et non dans une seule étape de la démarche artistique. De plus, une telle consignation permet de transmettre des renseignements concernant des apprentissages d'attitudes, d'habiletés et de connaissances.

Au premier cycle, grâce aux activités de perception, d'exploration, de création, d'interprétation et de rétroaction, l'élève s'éveille aux éléments corporels, spatiaux, temporels et énergétiques qui lui permettent de s'exprimer et de communiquer.

Au second cycle, grâce aux activités de perception, d'exploitation, de création, d'interprétation et de rétroaction, l'élève utilise avec une justesse de plus en plus grande les éléments corporels, spatiaux, énergétiques et temporels qui lui permettent une expression et une communication plus fines et plus nuancées.

La plupart des indicateurs sont formulés en termes généraux. Il revient à l'enseignante et à l'enseignant de les préciser en choisissant le ou les éléments du contenu qui correspondent le mieux à son groupe d'élèves, à l'environnement de sa classe et à ses compétences en danse. Par exemple, l'indicateur "exécute des mouvements variés en fonction de différents éléments de contenu travaillés en classe" pourra se traduire par "exécute des mouvements globaux variés", ou par "exécute des mouvements dans des directions spatiales variées" selon l'élément de contenu privilégié.

En exploration, la progression des apprentissages est conçue en spirale, c'est-à-dire que ce qui est appris en telle année doit être repris une autre année pour être amélioré en étendue et en profondeur. Dans cet ordre d'idées, une enseignante ou un enseignant de deuxième année pourrait décider de combiner deux éléments de contenu. Par exemple, l'indicateur "exécute des mouvements variés en fonction d'une

---

* Le Programme d'études, Primaire, Art (Direction générale des programmes, 1981, 16-2510) préconise une démarche disciplinaire en trois étapes désignées par les verbes: percevoir, faire et réagir.

En danse, on remplace le verbe réagir par le verbe rétroagir.

combinaison d'éléments de contenu travaillés en classe" deviendrait "exécute des mouvements globaux variés dans différentes directions spatiales". Pour dresser la liste des éléments de contenu qui conviennent à son contexte d'enseignement, l'enseignante ou l'enseignant peut consulter respectivement les pages 31 et 34 des guides pédagogiques du premier et du second cycle*.

Au niveau de la création, on veillera à ce que les élèves assument un nombre grandissant de décisions relatives au thème, à la gestuelle, à l'organisation scénique, etc.**. Une planification rigoureuse s'impose afin d'offrir aux élèves une progression réelle vers l'atteinte des objectifs du programme. Cette responsabilité de préciser la formulation des indicateurs s'inscrit dans une démarche artistique où prime à la fois le vécu de la personne qui apprend et de celle qui intervient.

Afin d'aider à la réalisation de cette tâche, des exemples d'indicateurs subsidiaires (identifiés par les lettres IS) sont suggérés à la suite de chacun des indicateurs formulés en termes généraux. UN INDICATEUR SUBSIDIAIRE PEUT REMPLACER UN INDICATEUR PRINCIPAL, MAIS LES DEUX NE DOIVENT PAS ETRE UTILISES EN MEME TEMPS SUR UN MEME FORMULAIRE.

---

* Guide pédagogique, Primaire, Danse, premier cycle, Direction générale du développement pédagogique, 1983, I6-2510-05.

Guide pédagogique, Primaire, Danse, second cycle, Direction générale du développement pédagogique, 1983, I6-2510-06.

** Pour plus d'informations sur les différents aspects du champ décisionnel en danse, les lecteurs peuvent se référer à LORD, M. et BRUNEAU, M., La parole est à la danse, Les Editions La Liberté, Sainte-Foy, 1983, pages 72 à 78.

Indicateurs

Premier cycle

Grâce aux activités du PERCEVOIR, l'élève:

. Différencie les valeurs expressives que peut prendre un même mouvement.

IS: différencie des valeurs expressives (joie, colère) liées à l'exécution des sauts.

. Décrit les sensations et les réactions de l'organisme durant ou après l'exécution d'un ou de plusieurs mouvements.

IS: décrit le relâchement musculaire associé à l'exécution d'un mouvement fondu.

. Reconnaît les caractéristiques des mouvements observés dans l'environnement physique et humain.

IS: détecte les mouvements vibratoires provoqués par un froid intense.

Grâce aux activités du FAIRE, l'élève:

. Exécute des mouvements variés en fonction d'un élément de contenu travaillé en classe.

IS: exécute des mouvements globaux variés.

. Exécute des mouvements variés en fonction d'une combinaison d'éléments de contenu travaillés en classe.

IS: exécute des mouvements globaux variés dans différentes directions spatiales.

. Improvise des danses en respectant différentes consignes (thème, durée, musique, élément de contenu, accessoire, nombre de danseurs, etc.).

IS: improvise une danse en respectant le caractère dramatique d'un thème donné.

IS: improvise une danse de trente secondes comportant un début, un milieu et une fin.

IS: improvise une danse en mettant en valeur la diversité des mouvements partiels travaillés en classe.

IS: improvise une danse avec un costume de son choix.

IS: improvise un solo.

. Compose des danses en assumant une ou plusieurs décisions de nature différente (décisions relatives au thème, au contenu gestuel, à l'organisation scénique, etc.).

IS: compose avec l'enseignante ou l'enseignant, une danse semi-structurée de type A-B-C en précisant le choix et l'ordre des mouvements de la partie B.

IS: compose un duo semi-structuré de type A-B en respectant le mode d'accompagnement et l'apport visuel (costume, décor, accessoire, etc.).

. Interprète des danses en respectant des valeurs expressives distinctes.

IS: interprète une danse folklorique à la manière des paysans et de la noblesse.

IS: interprète la danse de son ou de sa camarade en faisant ressortir le caractère enthousiaste qui s'en dégage.

. Interprète une danse en laissant voir de façon non équivoque le début, le milieu et la fin.

Grâce aux activités du RÉTROAGIR, l'élève:

. Décrit en ses propres mots ce qu'est la danse créative.

. S'exprime sur son expérience personnelle.

. Nomme quelques formes de danse.

. Reconnaît les éléments de contenu utilisés pour une danse.

Deuxième cycle

Grâce aux activités du PERCEVOIR, l'élève:

. Identifie les sensations et les émotions que lui inspire l'exécution juste de différents mouvements.

IS: identifie les sensations et les émotions que lui inspire l'exécution juste de mouvements de formes longues, larges, rondes, angulaires et tordues.

. Reconnaît les caractéristiques des mouvements observés dans l'environnement physique et humain.

IS: détecte les différentes amplitudes de mouvements observés chez le chirurgien, le clown, etc.

. Propose une idée ou une émotion comme point de départ à l'improvisation ou à la création d'une danse.

Grâce aux activités du FAIRE, l'élève:

. Maîtrise l'exécution de mouvements travaillés en classe.

IS: maîtrise l'exécution des pirouettes grâce à son contrôle de l'équilibre et de la posture.

IS: maîtrise l'exécution des chutes grâce à son contrôle du tonus musculaire.

. Improvise des danses en respectant différentes consignes (thèmes, durée, musique, élément de contenu, accessoire, nombre de danseurs, etc.).

IS: improvise une danse en respectant le caractère dramatique d'un thème donné.

IS: improvise une danse d'une minute comportant un début, un milieu et une fin.

IS: improvise une danse selon la musique de son choix.

IS: improvise une danse en mettant en valeur la justesse d'exécution des pirouettes et des mouvements balancés, travaillés en classe.

IS: improvise une danse avec un costume de son choix.

IS: improvise une danse en sous-groupe.

. Compose des danses en assumant une ou plusieurs décisions de nature différente (décisions relatives au thème, au contenu gestuel, à l'organisation scénique, etc.).

IS: compose une danse en précisant le type de danse, le thème, la nature et l'organisation des mouvements.

IS: compose un duo semi-structuré de type A-B-A-C-A-D en respectant un thème donné et en précisant le mode d'accompagnement et l'apport visuel (costume, décor, accessoire, etc.).

IS: compose une danse collective en mettant en valeur la justesse d'exécution des déplacements et la valeur émotive qui s'en dégage.

. Interprète des danses en respectant des valeurs expressives distinctes.

IS: interprète sa danse en communiquant l'intention de celle-ci.

IS: précise la direction de son regard dans des situations d'interprétation.

Grâce aux activités du RÉTROAGIR, l'élève:

. Énumère les éléments de contenu de chaque dominante du mouvement.

. Distingue une danse improvisée d'une danse semi-structurée ou structurée.

. Note sa chorégraphie de façon personnelle.

. Décrit les caractéristiques de quelques formes de danse.

. Analyse le contenu et la valeur expressive des créations de ses pairs.

. S'exprime sur son expérience personnelle.

. Identifie les causes de l'écart entre la danse réalisée et la danse désirée.

. Reconnaît les éléments de contenu utilisés pour une danse.

MUSIQUE

Présentation

Deux listes distinctes d'indicateurs ont été préparées. La première offre des indicateurs par année. Elle découle de la répartition annuelle des objectifs terminaux telle que déterminée dans le programme d'études. La seconde permet de préparer un bulletin spécifique à chaque étape. Elle réfère davantage aux objectifs intermédiaires et correspond à des apprentissages réalisables et évaluables à court terme.

Selon qu'il préfère des indicateurs plus généraux ou plus spécifiques, chaque milieu choisira l'une ou l'autre de ces deux listes. Si la liste d'indicateurs par étape n'est pas retenue, elle pourra toujours servir à préciser, sur la feuille de route de l'enseignante ou de l'enseignant, les indicateurs qui devraient être pris en considération d'une étape à l'autre.

Les indicateurs par année

Il importe de remarquer que les indicateurs sont regroupés de façon à mettre en évidence les trois moments de la démarche disciplinaire: le PERCEVOIR, le FAIRE et le REAGIR*. Ce sont d'ailleurs ces mêmes moments qui sont présentés dans le préambule des listes annuelles. "Se familiariser avec les sons" ou "enrichir son expérience sonore" correspondent au PERCEVOIR. "Jouer avec eux" ou "s'exprimer avec plus d'assurance" se rapportent au FAIRE. "Partager ses expériences avec les autres" relève du REAGIR. Au moment de faire son bulletin, l'enseignante ou l'enseignant devrait noter au moins un indicateur se rapportant à chaque moment de la démarche.

---

* Le Programme d'études, Primaire, Art (Direction générale des programmes, 1981, 16-2510) préconise une démarche disciplinaire en trois étapes désignées par les verbes: percevoir, faire et réagir.

Indicateurs par année

Première année

Au cours de musique, l'élève participe à toutes sortes d'activités qui lui permettent de se familiariser avec les sons, de jouer avec eux, et de partager ses expériences avec les autres.

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. Utiliser les qualités du son (timbre, durée, hauteur, intensité).
. Reconnaître le début et la fin d'une structure sonore.
. Entendre intérieurement les éléments musicaux utilisés et répéter de mémoire des arrangements sonores simples.

. S'exprimer avec son corps, sa voix et des instruments de musique de manipulation simple.
. Organiser les sons d'une manière personnelle et expressive.

. Reconnaître des éléments musicaux connus, dans des oeuvres de différentes époques.
. Exprimer ses émotions lors d'expériences sonores.

Deuxième année

Au cours de musique, l'élève participe à toutes sortes d'activités qui lui permettent de se familiariser avec les sons, de jouer avec eux et de partager ses expériences avec les autres.

Dans sa démarche d'apprentissage, l'élève démontre des habiletés à:

. Utiliser les qualités du son (timbre, durée, hauteur, intensité).
. Reconnaître des répétitions et des contrastes.
. Entendre intérieurement les éléments musicaux utilisés et répéter de mémoire des arrangements sonores simples.

. S'exprimer avec son corps, sa voix et des instruments de musique de manipulation simple.
. Nommer quelques éléments du langage musical.
. Organiser les sons d'une manière personnelle et expressive.

. Reconnaître des éléments musicaux connus, dans des oeuvres de différentes époques.
. Exprimer ses émotions lors d'expériences sonores.

Troisième année

Au cours de musique, l'élève participe à toutes sortes d'activités qui lui permettent de se familiariser avec les sons, de jouer avec eux et de partager ses expériences avec les autres.

Dans sa démarche d'apprentissage, l'élève démontre des habiletés à:

. Utiliser les qualités du son (timbre, durée, hauteur, intensité).
. Utiliser la forme A-B et la forme canon à deux voix.
. Entendre intérieurement des éléments musicaux et répéter de mémoire des arrangements sonores simples.

. S'exprimer avec son corps, sa voix et des instruments de musique de manipulation plus complexe.
. Nommer et utiliser les éléments du langage musical.
. Inventer différents symboles pour illustrer les éléments du langage musical.
. Participer à des créations musicales collectives.

. Reconnaître des éléments musicaux connus, dans des oeuvres de différentes époques.
. Exprimer ses émotions lors d'expériences sonores.
. Discuter en groupe de la variété des moyens sonores utilisés.

Quatrième année

Au cours de musique, l'élève participe à toutes sortes d'activités qui lui permettent d'enrichir son expérience sonore, de s'exprimer avec plus d'assurance et de partager ses expériences avec les autres.

Dans sa démarche d'apprentissage, l'élève démontre des habiletés à:

. Utiliser les qualités du son (timbre, durée, hauteur, intensité).
. Utiliser la forme A-B-A et la forme canon à 3 voix.
. Entendre intérieurement des éléments musicaux et répéter de mémoire des arrangements sonores plus complexes.

. S'exprimer avec son corps, sa voix, et des instruments de musique de manipulation plus complexe.
. Lire selon le code traditionnel des sons conjoints et disjoints et quelques patrons rythmiques.
. Inventer différents symboles pour illustrer des éléments du langage musical.
. Participer à des créations sonores plus variées.

. Comparer l'utilisation des instruments connus dans la musique d'aujourd'hui et du passé.
. Comparer ses émotions à celles des autres lors de ses expériences musicales.
. Juger de la pertinence des moyens sonores utilisés.

Cinquième année

Au cours de musique, l'élève participe à toutes sortes d'activités qui lui permettent d'enrichir son expérience sonore, de s'exprimer avec plus d'assurance et de partager ses expériences avec les autres.

Dans sa démarche d'apprentissage, l'élève démontre des habiletés à:

. Utiliser les qualités du son (timbre, durée, hauteur, intensité).
. Utiliser la forme rondo et le canon à 3 voix.
. Entendre intérieurement des éléments musicaux et répéter de mémoire des arrangements sonores plus complexes.

. S'exprimer avec son corps, sa voix, et au moyen d'un instrument particulier avec une certaine habileté technique.
. Lire les signes d'intensité selon le code traditionnel.
. Inventer des systèmes symboliques plus complexes.
. Participer à une création dont le thème est déterminé en groupe.

. Identifier des formes connues et des instruments traditionnels utilisés dans la musique d'aujourd'hui et du passé.
. Comparer les émotions diverses suscitées par certains arrangements sonores.
. Identifier les causes de l'écart entre l'expression sonore réalisée et l'expression sonore désirée.

Sixième année

Au cours de musique, l'élève participe à toutes sortes d'activités qui lui permettent d'enrichir son expérience sonore, de s'exprimer avec plus d'assurance et de partager ses expériences avec les autres.

Dans sa démarche d'apprentissage, l'élève démontre des habiletés à:

. Utiliser les qualités du son (timbre, durée, hauteur, intensité).
. Utiliser la forme en rondo, le canon à 3 voix et faire des comparaisons entre un thème et ses variations.
. Entendre intérieurement des éléments musicaux et répéter de mémoire des arrangements sonores plus complexes.

. S'exprimer avec son corps, sa voix et des instruments de musique.
. Lire des mélodies simples écrites en code traditionnel.
. Créer et interpréter des pièces vocales et instrumentales et diriger certaines créations collectives.

. Faire des choix musicaux à partir de ses émotions.
. Identifier les causes de l'écart entre l'expression sonore réalisée et l'expression sonore désirée.

Notation

L'enseignante ou l'enseignant qui utilise les indicateurs par année a à se prononcer sur trois à dix indicateurs par bulletin. Si ce travail paraît trop onéreux, un autre mode de notation peut être utilisé.

En effet, l'informatisation des bulletins permettra sans doute de consigner plus rapidement et plus directement le détail des informations que l'enseignante ou l'enseignant possède déjà sur le progrès de chaque élève. Mais, pour le moment, des spécialistes en musique qui rencontrent un très grand nombre d'enfants et de groupes chaque semaine, pour une durée assez courte, auraient à consacrer de longues heures à tout simplement transcrire ces informations sur un formulaire.

Il existe peut-être une solution acceptable à court terme qui permettrait d'alléger cette tâche tout en transmettant une information complète aux parents. Cette suggestion provient de la région administrative 06.1. Elle consiste à ajouter une légende "synthétique" au bulletin descriptif, afin que l'enseignante ou l'enseignant puisse noter l'ensemble des indicateurs de musique à l'aide d'une seule appréciation verbale choisie parmi les quatre suivantes:

". Votre enfant a atteint les objectifs prévus
  . d'une façon très satisfaisante
  . d'une façon satisfaisante

. Votre enfant a atteint quelques objectifs d'une façon satisfaisante.

. Votre enfant n'a pas encore atteint les objectifs prévus."

Cette façon de procéder convient très bien à l'utilisation d'un bulletin distinct pour la musique. Le cas échéant, les parents qui voudraient savoir quels objectifs n'ont pas été atteints pourraient demander qu'on leur fasse connaître le détail de la feuille de route de leur enfant.

Voici, à titre d'exemple, les informations contenues dans le bulletin de musique de deuxième année préparé dans la région administrative 06.1.

Au cours de musique, votre enfant participe à toutes sortes d'activités qui lui permettent de découvrir les sons, de jouer avec eux, et de partager ses expériences avec les autres.

Dans sa démarche personnelle d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

PERCEVOIR

- Utiliser les qualités du son (timbre, durée, hauteur, intensité)
- Reconnaître des répétitions et des contrastes.
- Entendre intérieurement les éléments musicaux utilisés et répéter de mémoire des arrangements sonores simples.

FAIRE

- S'exprimer avec son corps, sa voix et des instruments de musique de manipulation simple.
- Nommer quelques éléments du langage musical.
- Organiser les sons d'une manière personnelle et expressive.

RÉAGIR

- Reconnaître des éléments connus dans des oeuvres de différentes époques.
- Exprimer les émotions éprouvées lors d'expériences sonores.

Évaluation de l'enseignante ou de l'enseignant	Communication 2e	Communication 4e
Votre enfant a atteint les objectifs prévus:		
. d'une façon très satisfaisante	☐	☐
. d'une façon satisfaisante	☐	☐
Votre enfant a atteint quelques objectifs d'une façon satisfaisante	☐	☐
Votre enfant n'a pas encore atteint les objectifs prévus	☐	☐

Les indicateurs par étape

L'utilisation d'indicateurs différents d'une étape à l'autre suppose une planification complète et détaillée des objectifs et des contenus notionnels d'une année, voire d'un cycle. Sans cette planification, il est impossible de répartir les objets d'études et les objets d'évaluation de manière à assurer une continuité et une progression vers l'atteinte des objectifs de fin de cycle. De plus, étant donné qu'il est impossible d'évaluer séparément chacun des objectifs d'aprentissage, il importe de faire un choix d'objectifs à évaluer soient représentatifs des apprentissages à réaliser.

La plupart des indicateurs proposés ci-après correspondent à des objectifs intermédiaires du programme d'études, quelques-uns à des objectifs terminaux. Les chiffres entre parenthèses sont ceux des objectifs du programme.

Les indicateurs de chaque année sont divisés en deux groupes correspondant à deux périodes de l'année scolaire. Le premier groupe serait utilisé au milieu de l'année, le second à la fin. Chaque groupe est subdivisé selon les moments de la démarche disciplinaire.

Dans plusieurs cas, surtout au premier cycle, il est possible de concevoir des tâches évaluatives qui permettent de se prononcer sur quelques indicateurs à la fois. Ainsi peut-on réduire le temps consacré à une prise d'information ponctuelle. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire d'attendre la fin de la période d'utilisation d'un groupe d'indicateurs pour procéder à leur évaluation. Cette prise d'information peut se faire à divers moments de chaque période.

Indicateurs par étape

Première partie de la première année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. Reconnaître des sons forts et des sons doux (1.1.1.1).
. Différencier un mouvement lent d'un mouvement rapide (1.1.4.1).

. Exprimer des éléments musicaux par le mouvement (1.4.1).

Seconde partie de la première année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. Identifier les instruments de la classe (1.1.2.3).
. Faire des pulsations (1.1.6.1).
. Répéter quelques structures rythmiques simples (1.1.5.2)

. Organiser des sons d'une manière personnelle (1.5.1.1)

. Reconnaître, dans des oeuvres, des éléments musicaux connus (1.6.1).

Première partie de la deuxième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. utiliser des sons forts et des sons doux (1.1.1.1)
. reconnaître des répétitions et des contrastes (1.2.1.2)

. utiliser sa voix pour chanter et faire des effets sonores (1.4.2)

Seconde partie de la deuxième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. reconnaître quelques structures rythmiques simples (1.1.5.3)
. différencier des sons ascendants et des sons descendants (1.1.8.1)

. s'exprimer avec des instruments de manipulation simple (1.4.3.1)
. organiser des sons d'une manière personnelle (1.5.1.1)

. exprimer ses émotions lors d'expériences sonores (1.7.1)

Première partie de la troisième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. reconnaître des sons de plus en plus forts et de plus en plus doux (1.1.1)
. reconnaître les mouvements lents, modérés et rapides (1.1.4)
. utiliser la forme A-B (1.2.1)
. inventer des symboles pour représenter des sons (1.3.2)

. participer à des créations collectives (1.5.1)

Deuxième partie de la troisième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. classer les instruments du local de musique (1.1.2)
. utiliser des structures rythmiques simples (1.1.5)
. reconnaître l'organisation particulière d'une série de sons (1.1.8)
. nommer des éléments du langage musical utilisé (1.3.1)

. s'exprimer avec des instruments de manipulation plus complexe (1.4.3)

. reconnaître dans des oeuvres des éléments musicaux connus (1.6.1)

Première partie de la quatrième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. différencier des sons conjoints et des sons disjoints (2.1.7.2)
. reconnaître une structure musicale de forme A-B-A (2.2.1.1)

. exprimer des éléments musicaux par des mouvements corporels appropriés (2.4.1)

. comparer ses émotions à celles des autres lors d'une expérience musicale (2.7.1.1)

Deuxième partie de la quatrième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. reconnaître des structures rythmiques variées (2.1.6.1)

. utiliser sa voix avec plus d'assurance et de contrôle (2.4.2.1)
. participer à des créations sonores variées (2.5.1.1)

. juger de la pertinence des moyens sonores utilisés (2.8.1.1)

Première partie de la cinquième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. identifier des instruments particuliers à certaines ethnies (2.1.2.2)
. utiliser la forme en rondo (2.2.1)

. participer à une création dont le sujet est déterminé en groupe (2.5.1.2)

. comparer l'exploitation d'instruments traditionnels dans des oeuvres d'aujourd'hui ou du passé (2.6.1.3)

Deuxième partie de la cinquième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. inventer des systèmes symboliques pour illustrer des éléments du langage musical (2.3.4)

. jouer d'un instrument avec une certaine habileté technique (2.4.3.2)

. comparer l'expression sonore obtenue à l'expression sonore désirée (2.7.1.1)

Première partie de la sixième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. reconnaître certains intervalles familiers (2.1.7)
. comparer un thème et ses variations (2.2.3)

. participer à des créations musicales élaborées (2.5.1)

. identifier les causes de l'écart entre l'expression sonore désirée et l'expression sonore réalisée (2.8.2)

Deuxième partie de la sixième année

Dans sa démarche d'apprentissage, votre enfant démontre des habiletés à:

. utiliser des structures rythmiques complexes (2.1.6)
. lire les symboles musicaux conventionnels (2.3.3)

. interpréter quelques pièces instrumentales avec une certaine habileté d'exécution (2.4.3)

. comparer l'utilisation d'éléments musicaux, chez des auteurs d'aujourd'hui et du passé (2.6.1)

ÉDUCATION PHYSIQUE

Présentation

L'éducation physique conduit l'élève à approfondir la connaissance de ses capacités à agir. Elle canalise toutes ses ressources motrices, cognitives et affectives vers la maîtrise du geste. Mais l'être humain n'arrive jamais une fois pour toutes à la maîtrise du geste: celle-ci n'est jamais parfaite. Le geste est toujours perfectible. L'éducation physique est toujours à poursuivre.

Ainsi, les apprentissages reliés aux objectifs terminaux du programme ne seront évalués qu'en fin de cycle, laissant à l'élève le temps nécessaire pour se développer. Entre-temps les indicateurs du bulletin descriptif permettent de donner des renseignements sur les difficultés ou les succès que l'élève rencontre en cours d'apprentissage. Ils servent aussi à anticiper les résultats que l'élève pourrait obtenir à la fin de chacun des cycles.

Les indicateurs sont présentés à partir de chacune des catégories d'actions et correspondent aux huit thèmes du programme. Ce sont des indicateurs principaux que les organismes scolaires et le personnel enseignant préciseront à l'aide d'indicateurs subsidiaires pour transmettre des résultats plus précis au regard des apprentissages des élèves.

Si l'école préconise des bulletins d'étape, l'enseignante ou l'enseignant doit prendre en compte sa planification annuelle pour choisir les thèmes et les indicateurs qui apparaîtront à chaque bulletin. Si l'école préfère un bulletin annuel, la liste complète des indicateurs du cycle devrait apparaître telle quelle ou modifiée de façon à mieux circonscrire les apprentissages réalisés chaque année du cycle.

Indicateurs

Premier cycle

À la suite de ses apprentissages en éducation physique, votre enfant se montre capable de:

. Mobilité:

- . Identifier les parties de son corps.
- . Mettre en action son corps à partir de consignes précises.
- . S'équilibrer dans différentes postures.
- . Contrôler le niveau de tension musculaire.

. Locomotion:

- . Effectuer des déplacements variés.

. Manipulation:

- . Manier divers objets avec des outils.
- . Exécuter diverses formes de lancers.
- . Exécuter diverses formes de réceptions.

. Coopération:

- . Collaborer avec un ou plusieurs partenaires.
- . Synchroniser ses actions avec celles des autres.

. Opposition:

- . Déjouer un adversaire de diverses façons.

. Coopération et opposition:

- . Exploiter l'espace de jeu.
- . Accepter de jouer divers rôles.

. Expression:

- . S'exprimer à l'aide de son corps.

Second cycle

À la suite de ses apprentissages en éducation physique, votre enfant se montre capable de:

. Mobilité:

. Enchaîner diverses actions selon une consigne donnée.
. Maintenir son équilibre dans diverses positions.

. Effort physique:

. Manifester de la vigueur organique et musculaire.
. Expliquer certains effets et bienfaits de l'activité physique.

. Locomotion:

. Enchaîner divers déplacements.

. Manipulation:

. Manier des objets à l'aide d'outils.
. Enchaîner des projections et des réceptions d'objets.

. Coopération:

. S'ajuster aux autres.
. S'impliquer dans des tâches communes.

. Opposition:

. Prendre avantage sur les actions de l'adversaire.
. Persévérer durant une confrontation.

. Coopération et opposition:

. Mettre à profit diverses actions offensives.
. Mettre à profit diverses actions défensives.
. Communiquer avec ses partenaires.
. Manifester de l'esprit sportif.

. Expression:

. Créer des enchaînements de mouvements.

ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE

Présentation

Les indicateurs retenus se rapportent directement aux objectifs terminaux. Certains sont cependant présentés sous une forme plus concise afin d'en simplifier la présentation et de favoriser leur compréhension. Alors que dans les programmes d'études les objectifs terminaux sont présentés par modules, il a semblé préférable de regrouper les indicateurs par domaines (connaissances, attitudes, habiletés d'expression), tout en identifiant entre parenthèses le module dont ils proviennent.

Au début de la liste d'indicateurs de chaque année, un préambule présente un résumé du programme de l'année et permet aux destinataires d'obtenir une information rapide et claire sur les apprentissages réalisés.

Comme les indicateurs choisis appartiennent à la catégorie des indicateurs principaux, ceux-ci doivent être explicités à l'aide d'une feuille de route. Pour la constituer, il sera utile de se référer aux pistes d'évaluation et aux indicateurs des guides pédagogiques*. Des exemples sont donnés à la suite des indicateurs prévus pour le bulletin.

Pour préparer un bulletin d'étape, l'enseignante ou l'enseignant choisira les indicateurs qui devront y figurer en fonction du module qui aura fait l'objet d'apprentissage. Il importe cependant que chacun des domaines (connaissances, attitudes, habiletés d'expression) soit représenté, puisqu'ils sont tous trois essentiels à la poursuite des objectifs du programme d'études. On devrait donc, à chaque bulletin, retrouver au moins un indicateur de chacun des domaines. Par ailleurs, un même indicateur peut paraître à plus d'une étape.

---

* Guide pédagogique, Primaire, Enseignement moral et religieux catholique, premier cycle, Direction de l'enseignement catholique, 32-2101.

Guide pédagogique, Primaire, Enseignement moral et religieux catholique, second cycle, Direction de l'enseignement catholique, 32-2102.

Indicateurs

Première année Modules 1, 2 et 3

Au cours de l'année, l'élève découvre la vie, la sienne et celle qui l'entoure. Il ou elle prend conscience que Dieu est Source de la vie. Il ou elle s'éveille aux paroles et aux gestes de Jésus et découvre que l'Esprit de Jésus ressuscité est la Source de l'agir des chétiens.

Grâce à ces apprentissages, votre enfant:

Connaissances:

. Comprend que tout être vivant a besoin de soins (m.1).
. Comprend qu'il ou elle est un être humain bien vivant (m.2).
. Connaît différents noms donnés à Dieu (m.1).
. Connaît quelques événements de la vie de Jésus (m.2).
. Comprend comment Jésus révèle son Père (m.2).
. Comprend que la vie éclate en Jésus par sa mort-résurrection (m.2).
. Reconnaît que l'Esprit de Jésus est Source de l'agir des chrétiens (m.3).

Attitudes:

. Porte une attention particulière aux êtres vivants (m.1).
. Apprécie ses capacités comme être humain (m.1).
. Porte une attention particulière aux gestes d'amour à poser autour de soi (m.2).
. Accueille positivement la Bonne Nouvelle (m.2).

Habiletés d'expression:

. Exprime de différentes façons que Dieu est la Source de la vie (m.1).
. Exprime de différentes façons que Jésus est vivant par son Esprit (m.3).
. De façon générale, il ou elle met à profit sa créativité et son imagination pour exprimer ses idées, ses sentiments et sa foi en lien avec les objectifs travaillés (m.1, 2, 3).

Deuxième année **Modules 4, 5 et 6**

Au cours de l'année, l'élève prend conscience de l'importance de l'amitié dans sa vie. Il ou elle reconnaît la place de l'amitié dans la vie de Jésus et des chrétiens. Il ou elle se familiarise avec les signes par lesquels Jésus lui dit son amitié et découvre que ces manifestations sont des invitations personnelles à vivre en communion.

Grâce à ces apprentissages, votre enfant:

Connaissances:

- Comprend comment se manifeste l'amitié (m.4).
- Comprend les étapes et les conditions à respecter pour devenir ami ou amie (m.4).
- Connaît des manifestations de l'amitié dans la vie de Jésus (m.5).
- Comprend que l'amitié des chrétiens se manifeste par la vie en communion selon l'Esprit (m.5).
- Connaît des signes personnels de l'amitié de Jésus (m.6).
- Comprend qu'il ou elle peut être signe de l'amitié de Jésus (m.6).

Attitudes:

- Apprécie quelques bienfaits de l'amitié (m.4).
- S'intéresse à l'amitié que Jésus a témoignée à ses amis (m.5).
- Apprécie les gestes que les chrétiens posent pour favoriser la vie selon l'Esprit (m.5).
- Porte attention aux signes par lesquels Jésus lui dit son amitié (m.6).

Habiletés d'expression:

- Participe à des activités où il ou elle peut exprimer son amitié (m.4).
- Exprime son amitié à Jésus de différentes façons (m.6).
- De façon générale, il ou elle met à profit sa créativité et son imagination pour exprimer ses idées, ses sentiments et sa foi en lien avec les objectifs travaillés (m.4, 5, 6).

Troisième année Modules 7, 8 et 9

Au cours de l'année, l'élève saisit que Dieu est le Créateur de la terre et nous invite à en être responsable. Il ou elle découvre que le Rêve du Père est de rassembler tous les humains dans l'amour; Jésus révèle et réalise ce Rêve que nous sommes appelés à continuer avec l'aide de l'Esprit-Saint à l'oeuvre dans notre monde.

Grâce à ces apprentissages, votre enfant:

Connaissances:

- Comprend que la terre est notre demeure (m.7).
- Reconnaît que la terre est un don du Père (m.7).
- Comprend ce que signifie être cocréateur de la terre (m.7).
- Comprend que Jésus est venu pour révéler et réaliser le Rêve du Père (m.8).
- Reconnaît des signes de l'action de l'Esprit dans la réalisation du Rêve du Père (m.9).
- Comprend que l'Église est un signe particulier de l'action de l'Esprit dans la réalisation du Rêve du Père (m.9).

Attitudes:

- S'intéresse aux efforts qui sont faits pour que la terre soit belle et accueillante (m.7).
- Accepte d'apporter sa contribution pour rendre le monde plus beau, en être le cocréateur (m.7).
- Accepte de poser des gestes d'entraide et de partage pour contribuer à la réalisation du Rêve de Dieu (m.8).

Habiletés d'expression:

- Participe à des activités où il ou elle exprime sa reconnaissance à Dieu pour notre terre (m.7).
- De façon générale, il ou elle met à profit sa créativité et son imagination pour exprimer ses idées, ses sentiments et sa foi en lien avec les objectifs travaillés (m.7, 8, 9).

Quatrième année | Modules 1, 2 et 3

Au cours de l'année, l'élève apprend à connaître les évangiles et découvre quelques traits caractéristiques de Jésus. Il ou elle reconnaît que Jésus est la Bonne Nouvelle qui peut transformer sa vie. De plus, l'élève reconnaît que son expérience et celle des chrétiens d'aujourd'hui continuent la Bonne Nouvelle de Jésus.

Grâce à ces apprentissages, votre enfant:

Connaissances:

. Connaît les étapes de la formation des évangiles (m.1).
. Décrit dans ses mots quelques traits de Jésus rapportés dans les évangiles (m.1).
. Retrace des événements de la vie de Jésus qui montrent qu'il est la Bonne Nouvelle (m.2).
. Réalise que les paroles et gestes de Jésus ont suscité des réactions chez ses contemporains (m.2).
. Comprend que Jésus est la Bonne Nouvelle qui transforme (m.2).
. Retrace des traits de Jésus à partir des caractéristiques de groupes de chrétiens d'aujourd'hui (m.3).

Attitudes:

. Considère les évangiles comme une source importante pour connaître Jésus et son message (m.1).
. Porte attention, autour de soi, aux paroles et aux gestes qui sont des façons d'accueillir Jésus (m.2).
. Apprécie les gestes et paroles par lesquels des groupes de chrétiens continuent de vivre la Bonne Nouvelle (m.3).

Habiletés d'expression:

. Exprime de différentes façons comment il ou elle peut continuer à grandir dans la foi en Jésus (m.3).
. De façon générale, il ou elle met à profit sa créativité et son imagination pour exprimer ses idées, ses sentiments et sa foi en lien avec les objectifs travaillés (m.1, 2, 3).

Cinquième année | **Modules 4, 5 et 6**

Au cours de l'année, l'élève reconnaît l'action de l'Esprit dans toutes les étapes de la croissance de l'Église, depuis sa naissance jusqu'à nos jours. Il ou elle développe son attention aux appels de l'Esprit de Jésus à travers des événements, des personnes, des engagements et découvre que l'Esprit est à l'oeuvre dans le monde entier.

Grâce à ces apprentissages, votre enfant:

Connaissances:

- Comprend que c'est par l'action de l'Esprit que l'Église est née (m.4).
- Retrouve au cours des étapes de la croissance de l'Église quelques signes de la présence de l'Esprit (m.4).
  Recherche les formes variées des appels de l'Esprit dans sa vie et celle des chrétiens (m.5).
- Reconnaît des signes de l'action de l'Esprit de Jésus dans le monde (m.6).

Attitudes:

- S'intéresse aux événements qui ont marqué la naissance de l'Église (m.4).
- Apprécie les efforts de chrétiens qui, aidés de l'Esprit, font grandir l'Église (m.4).
- S'intéresse aux appels de l'Esprit perçus dans la vie des chrétiens et dans la sienne (m.5).
- Considère différentes façons de répondre aux appels de l'Esprit de Jésus (m.5).
- S'intéresse au dynamisme que suscite l'Esprit de Jésus dans le monde (m.6).

Habiletés d'expression:

- De façon générale, il ou elle met à profit sa créativité et son imagination pour exprimer ses idées, ses sentiments et sa foi en lien avec les objectifs travaillés (m.4, 5, 6).

Sixième année | Modules 7, 8, 9 et 10

Au cours de l'année, l'élève reconnaît que les valeurs vécues par Jésus inspirent la vie des chrétiens et découvre que l'amour est sans doute la valeur qui occupe la plus importante des places. Il ou elle reconnaît que le mystère pascal est au coeur de la vie des chrétiens et approfondit les éléments de base de sa foi en Jésus.

Grâce à ces apprentissages, votre enfant:

Connaissances:

. Recherche, dans l'Évangile, les raisons qui ont guidé les choix de Jésus (m.7).
. Recherche, à partir de l'Évangile, les valeurs vécues par Jésus (m.7).
. Réalise que les valeurs vécues par Jésus inspirent l'agir chrétien (m.7).
. Reconnaît que Jésus révèle un Dieu Amour (m.8).
. Recherche comment les chrétiens expriment le Dieu Amour révélé par Jésus (m.8).
. Précise le sens du mystère pascal (m.9).
. Analyse des situations où la mort-résurrection de Jésus est source de l'expérience chrétienne (m.9).
. Comprend que la foi chrétienne s'approfondit et se vit en communauté (m.10).
. Connaît des moyens pour grandir dans la foi (m.10).

Attitudes:

. Porte attention à la fidélité avec laquelle Jésus a vécu ses choix (m.7)
. S'intéresse aux façons dont les chrétiens se laissent inspirer par les valeurs de Jésus (m.7).
. Porte attention aux traits du Dieu de Jésus (m.8).
. Prend conscience que, dans les situations mort-vie, Jésus est fidèle à son Père (m.9).
. Prend conscience des situations difficiles où le mystère pascal l'aide à vivre l'espérance (m.9).
. Choisit des moyens pour grandir dans sa foi (m.10).

Habiletés d'expression:

. Exprime, à sa façon, son amour envers Dieu et les autres (m.8).
. Exprime en quelques phrases sa profession de foi (m.10).
. Participe à un projet pour exprimer sa foi et ses valeurs (m.10).
. De façon générale, il ou elle met à profit sa créativité et son imagination pour exprimer ses idées, ses sentiments et sa foi en lien avec les objectifs travaillés (m.7, 8, 9, 10).

Exemples d'indicateurs subsidiaires

Première année

Comprend que tout être vivant a besoin de soins.

. Nommer quelques êtres vivants.
. Parler d'un vivant de son choix.
. Identifier quelques besoins de tout être vivant.
. Enumérer les éléments qui permettent à un être vivant de grandir.
. Retracer, à partir d'une histoire, des conséquences (causes, effets) d'un besoin non satisfait.
. Etc.

Porte une attention particulière aux gestes d'amour à poser autour de soi.

. Dire comment tel geste à poser suscite de la vie.
. Enumérer des gestes qui suscitent de la vie autour de soi.
. Etc.

Exprime de différentes façons que Dieu est la Source de la vie.

. Participer à des activités où on l'invite à poser des gestes de partage, d'entraide, de réconfort.
. Prier avec son groupe, sa classe.
. Prendre part à une célébration pour exprimer à sa façon (mots, gestes, symboles) que Jésus est vivant par son Esprit.
. Etc.

Troisième année

Comprend que Jésus est venu sur la terre pour révéler et réaliser le Rêve du Père.

. Raconter un rêve qu'il a déjà fait.
. Associer les paroles et les gestes de Jésus à ceux d'un bon berger.
. Illustrer la parabole du Bon Pasteur.
. Relever une prière où Jésus précise ce qu'est le Rêve du Père.
. Dire en ses propres mots ce qu'est le Rêve du Père.
. Etc.

Accepte de poser des gestes d'entraide, de partage, pour contribuer à la réalisation du Rêve de Dieu.

. Offrir ses services à un ami de la classe qui a besoin d'aide.
. Partager son temps, ses effets personnels avec les autres.
. Collaborer à un projet d'entraide dans la classe ou dans l'école.
. Etc.

Participe à des activités où il ou elle exprime sa reconnaissance à Dieu pour notre terre.

. Composer une prière ou un poème témoignant sa reconnaissance pour la terre, don du Père.
. Participer à la réalisation d'une célébration pour remercier Dieu le Père, du don de la terre.
. Exprimer sa reconnaissance pour la terre, don du Père, en chantant et en accompagnant de gestes un texte biblique.
. Etc.

Quatrième année

Réalise que les paroles et gestes de Jésus ont suscité des réactions chez ses contemporains.

. Reproduire, dans une réalisation d'équipe, diverses réactions des personnages.
. Identifier les publics de Jésus.
. Définir dans ses mots ce que les réactions provoquées par Jésus nous font connaître sur lui.
. Etc.

Considère les évangiles comme une source importante pour connaître Jésus et son message.

. Se servir avec respect du livre de la Bonne Nouvelle.
. Repérer avec intérêt des textes bibliques.
. S'exprimer avec originalité sur une étape de la formation des évangiles.
. Manifester de l'intérêt à entendre parler des premières communautés chrétiennes.
. Montrer de l'enthousiasme à repérer dans son livre des épisodes évangéliques.
. Etc.

Exprime de différentes façons comment il ou elle peut continuer à grandir dans la foi en Jésus.

. Relater avec enthousiasme divers événements de sa vie, depuis sa naissance, qui ont marqué son expérience de foi en Jésus.
. Choisir de bon gré des moyens qu'il ou qu'elle privilégie pour l'aider à grandir dans la foi en Jésus.
. Confier aux autres des moyens qu'il ou qu'elle privilégie pour l'aider à grandir dans la foi en Jésus.
. Se dire prêt ou prête, lorsqu'on le lui demande, à mettre en pratique des façons pour continuer à grandir dans la foi en Jésus.
. Etc.

FRANÇAIS

Présentation

Les indicateurs proposés pour le bulletin descriptif représentent les principales composantes des habiletés langagières de communication orale, de lecture et d'écriture. Ces composantes fondamentales constituent en même temps les critères d'évaluation des productions d'élèves. Au moment d'établir des grilles de correction, ces critères ou indicateurs principaux sont généralement précisés à l'aide d'indicateurs spécifiques. Mais, pour le bulletin, il convient d'adopter un degré de généralité qui permet de mieux suivre l'évolution de l'enfant, à l'aide de repères stables.

La plupart des indicateurs retenus peuvent servir à chaque année du primaire. Mais il importe d'en préciser l'application en suivant les indications du programme d'études, du guide d'évaluation en classe, du matériel utilisé et de la planification des apprentissages. Par exemple, il y aurait lieu de déterminer à chaque année la longueur et la difficulté des textes à lire ou à rédiger, la variété et la complexité des tâches à réaliser, les règles de grammaire que les élèves devraient appliquer correctement.

Le rendement de l'élève sera donc consigné au regard de quelques indicateurs principaux d'apprentissage. Toutefois, il sera évalué à l'aide d'indicateurs plus précis pour lesquels l'enseignante ou l'enseignant recueillera des informations sur sa feuille de route. Ces indicateurs plus précis pourront aussi servir à préparer des grilles d'observation à son usage ou à celui de ses élèves. À ce propos, une série d'indicateurs subsidiaires est suggérée à la suite des indicateurs principaux du bulletin.

NOTE: La colonne de droite identifie les classes du primaire auxquelles s'applique chaque indicateur.

Indicateurs

	classes du primaire					
	1	2	3	4	5	6
EN COMMUNICATION ORALE						
L'élève est capable de:						
- choisir les informations pertinentes	x	x	x	x	x	x
- organiser ses informations de façon appropriée		x	x	x	x	x
- formuler son message de manière à se faire comprendre	x	x	x	x	x	x
EN ÉCRITURE						
Quand l'élève rédige différents types de textes, il ou elle est capable de:						
- choisir des informations pertinentes	x	x	x	x	x	x
- organiser ses informations de façon cohérente et appropriée				x	x	x
- formuler son message de façon appropriée	x	x	x	x	x	x
- appliquer les connaissances et les techniques reliées à l'orthographe et à la syntaxe:						
. orthographier les mots fréquemment utilisés	x	x	x	x	x	x
. appliquer les règles grammaticales vues en classe		x	x	x	x	x
. utiliser les signes de ponctuation étudiés	x	x	x	x	x	x
. calligraphier lisiblement	x	x	x	x	x	x
. utiliser au besoin des ressources extérieures	x	x	x	x	x	x
- reproduire de courts messages	x					

	Classes du primaire					
	1	2	3	4	5	6
EN LECTURE						
Quand l'élève lit des textes variés, il ou elle est capable de:						
- repérer des informations données telles quelles	x	x	x	x	x	x
- sélectionner les informations pertinentes	x	x	x	x	x	x
- regrouper les informations (faire des liens)			x	x	x	x
- porter un jugement sur les informations données					x	x
- dégager des informations implicites (inférer)					x	x
- reconnaître globalement les mots fréquemment utilisés	x	x				
- lire des mots nouveaux en se servant:						
. des syllables et des lettres	x	x				
. du contexte	x	x	x			
- se servir du contexte pour comprendre le sens d'un mot ou d'une expression inconnus				x	x	x
- utiliser au besoin des ressources extérieures pour trouver le sens d'un mot ou pour chercher une information	x	x	x	x	x	x

Indicateurs de la feuille de route

Des exemples d'indicateurs subsidiaires sont suggérés pour la plupart des indicateurs principaux du bulletin.

En communication orale

Choisir les informations pertinentes:

- . à l'intention de communication
- . aux caractéristiques de la personne à laquelle on s'adresse
- . aux besoins d'information de la personne à laquelle on s'adresse
- . aux rapports entre la personne qui parle et celle à qui elle parle
- . aux caractéristiques de la situation
  - le canal
  - la rétroaction
  - etc.

Organiser ses informations de façon appropriée:

- . en ordre chronologique
- . en ordre logique
- . en ordre approprié au sujet

Formuler son message de manière à se faire comprendre:

- . le choix du vocabulaire
- . le choix de la syntaxe
- . la variété de langue qui convient
- . le ton, le débit, le volume
- . etc.

En écriture

Choisir des informations pertinentes:

. à l'intention de communication
. aux caractéristiques de la personne à laquelle on s'adresse
. au type de texte
. qui sont suffisantes
    - pour faire accomplir une action
    - pour faire comprendre un message
    - pour bien représenter le sujet traité
. dont le vocabulaire est précis, diversifié, nuancé, adapté, caractéristique
. etc.

Organiser ses informations de façon cohérente et appropriée:

. les informations sont regroupées de façon
    - chronologique
    - logique
    - appropriée au sujet

. le texte est bien découpé
. la mise en forme visuelle respecte le type de texte
. l'introduction, la conclusion, le titre sont appropriés
. les mots-liens (marques d'enchaînement) sont utilisés de façon appropriée
. les référents sont identifiables, suffisants, corrects
. les indices de temps sont justes et suffisants
. les indices de lieu sont justes et suffisants

Formuler son message de façon appropriée:

. intelligible, clair, compréhensible
. selon les exigences de la situation
. dans un style convenant au type de texte
. les phrases, simples ou complexes, sont bien construites
    - tous les mots sont présents et au bon endroit
    - il n'y a pas de mots inutiles
    - il n'y a pas de structures propres à l'oral

. la structure des phrases est variée
. les pronoms sont adéquats

Orthographier les mots fréquemment utilisés (code lexical):

. orthographe d'usage travaillée en classe

Appliquer les règles grammaticales vues en classe (code grammatical):

. accords en genre et en nombre
. conjugaisons et accords des verbes
. homophones

Utiliser les signes de ponctuation étudiés:

. le point
. la majuscule
. le point d'interrogation
. la virgule
. etc.

En lecture

Des indicateurs spécifiques pourraient déterminer, par exemple, la longueur et le niveau de lisibilité (complexité) des textes proposés aux élèves de chaque classe, de même que les tâches à réaliser pour exercer les habiletés intellectuelles (repérer, sélectionner, regrouper, inférer, juger). De tels indicateurs pourraient être développés à partir des indications du programme et de l'expérience acquise dans les écoles.

MATHÉMATIQUE

Présentation

Ces indicateurs prennent en compte les objectifs de formation générale et les objectifs de mathématique du programme d'études. Ils sont regroupés en quatre catégories: trois relatives à la mathématique -- nombre, géométrie, mesure -- et une portant sur les habiletés générales et les attitudes. La distribution des indicateurs suit la répartition annuelle suggérée dans le programme d'études.

Les indicateurs qui ont trait au nombre, à la géométrie et à la mesure précisent des comportements observables et mesurables, définis à partir d'habiletés intellectuelles compatibles avec le développement cognitif des élèves du primaire. Ces habiletés correspondent à celles retenues pour l'évaluation sommative de fin de cycle.

En principe, avant de se prononcer sur un indicateur, l'enseignante ou l'enseignant devrait vérifier si l'élève est capable d'un tel comportement dans un contexte de résolution de problèmes.

Il se pourrait très bien qu'à une étape de l'année, un indicateur semble trop large. Il faudrait alors le réduire afin qu'il soit observable et mesurable à cette étape précise. Par exemple, en première année, l'indicateur "identifier et construire des formes géométriques" pourrait se décomposer, le cas échéant, en quatre indicateurs plus spécifiques:

- identifier des formes à 3 dimensions,
- construire des formes à 3 dimensions,
- identifier des figures à 2 dimensions,
- construire des figures à 2 dimensions.

Ces indicateurs minimaux peuvent aussi donner lieu à des regroupements intermédiaires, comme:

- identifier et construire des figures à 2 dimensions,
- identifier des formes géométriques.

Il en va de même pour les opérations, ou la lecture et l'écriture des nombres, pour lesquelles on doit tenir compte de la planification des apprentissages et de l'évaluation. Il revient à l'enseignante ou à l'enseignant de compléter l'expression "lire et écrire les nombres jusqu'à ..." de manière à tenir compte de la réalité de sa classe. Même s'il est prévu qu'en troisième année les élèves doivent être capables d'additionner, de soustraire et de multiplier, il est tout à fait possible que l'évaluation de la multiplication n'apparaisse qu'au troisième bulletin.

Les habiletés générales et les attitudes ont été choisies en fonction des objectifs mathématiques poursuivis à chaque année. Une des habiletés concerne l'utilisation correcte d'outils et d'instruments de nature diverse, tels: règle, ciseaux, graphique, diagramme, grille, matériel de manipulation, rapporteur, compas, calculatrice, etc.

Indicateurs

Première année

Dans un contexte de résolution de problèmes, l'élève est capable de:

NOMBRE:

1. Construire, représenter et reconnaître le nombre comme groupement et comme suite ordonnée.
2. Lire et écrire les nombres jusqu'à ....
3. Représenter l'opération adéquate (+ -).
4. Construire ou utiliser des procédés de calcul mental (+ -).
5. Construire ou utiliser des procédés de calcul écrit (+).

GÉOMÉTRIE:

6. Distinguer l'intérieur de l'extérieur d'un objet ou d'une figure.
7. Identifier et construire des formes géométriques (2 et 3 dimensions).

MESURE:

8. Comparer et mesurer des longueurs (en mètres).

HABILETÉS GÉNÉRALES ET ATTITUDES:

9. Classifier et ordonner des objets, des nombres et des formes géométriques.
10. Utiliser des instruments de manière adéquate.
11. Accepter de communiquer sa démarche.

Deuxième année

Dans un contexte de résolution de problèmes, l'élève est capable de:

NOMBRE:

1. Construire, représenter et reconnaître le nombre comme regroupement et comme suite ordonnée.
2. Lire et écrire les nombres jusqu'à ....
3. Discriminer et représenter les opérations d'addition et de soustraction.
4. Construire ou utiliser des procédés de calcul mental (+ -).
5. Construire ou utiliser des procédés de calcul écrit (+).

GÉOMÉTRIE:

6. Identifier et construire des régions et des frontières.
7. Décrire et construire des formes géométriques (2 et 3 dimensions).

MESURE:

8. Comparer, estimer, mesurer des longueurs (en mètres et décimètres).

HABILETÉS GÉNÉRALES ET ATTITUDES:

9. Classifier et ordonner des objets, des nombres et des formes géométriques.
10. Se situer par rapport à son entourage immédiat.
11. Utiliser des instruments de manière adéquate.
12. S'intéresser aux solutions des autres.

Troisième année

Dans un contexte de résolution de problèmes, l'élève est capable de:

NOMBRE:

1. Utiliser les propriétés du système de numération.
2. Lire et écrire les nombres jusqu'à ....
3. Discriminer et représenter l'opération adéquate (+ - x).
4. Construire et/ou utiliser des procédés de calcul mental (+ - x).
5. Construire ou utiliser des procédés de calcul écrit (+ - x).

GÉOMÉTRIE:

6. Représenter des chemins simples, des régions et des frontières.
7. Décomposer, reconstituer et décrire des solides.
8. Comparer des figures planes.
9. Réaliser des activités se rapportant à la symétrie.

MESURE:

10. Comparer, estimer, mesurer des longueurs (en mètres, décimètres et centimètres).
11. Comparer, estimer, mesurer des surfaces et des volumes (en unités non conventionnelles).

HABILETÉS GÉNÉRALES ET ATTITUDES:

12. Établir des liens entre les notions présentées.
13. Exprimer des données ou des résultats avec clarté.
14. Utiliser les termes et les symboles mathématiques adéquats.
15. Participer aux discussions.

Quatrième année

Dans un contexte de résolution de problèmes, l'élève est capable de:

NOMBRE:

1. Utiliser les propriétés des nombres et du système de numération.
2. Classer, ordonner et représenter les fractions.
3. Lire et écrire les nombres jusqu'à ....
4. Discriminer et représenter les 4 opérations sur les nombres naturels.
5. Construire et/ou utiliser des procédés de calcul mental (+ - x ÷).
6. Appliquer des techniques de calcul écrit sur des nombres naturels (+ - x ÷).

GÉOMÉTRIE:

7. Construire et représenter des réseaux.
8. Classifier, construire et décrire des solides.
9. Classifier, construire et décrire des polygones.
10. Réaliser des activités se rapportant à la symétrie et à la translation.

MESURE:

11. Comparer, estimer et mesurer des longueurs et des surfaces.
12. Établir des relations entre des unités de longueur.
13. Calculer le périmètre d'un polygone.

HABILETÉS GÉNÉRALES ET ATTITUDES:

14. Établir des relations spatiales entre des objets.
15. Estimer et vérifier le résultat d'une démarche, d'une opération ou d'une séquence d'opérations.
16. Utiliser les termes et les symboles mathématiques adéquats.
17. Observer ou utiliser avec intérêt de nouvelles structures ou de nouveaux outils reliés à la mathématique.

Cinquième année

Dans un contexte de résolution de problèmes, l'élève est capable de:

NOMBRE:

1. Utiliser les propriétés du système numérique.
2. Classer, ordonner et représenter les fractions.
3. Classer, ordonner et représenter les nombres à virgule.
4. Lire et écrire les nombres utilisés.
5. Discriminer et représenter les opérations sur les nombres étudiés.
6. Appliquer des techniques de calcul écrit sur des nombres naturels (+ - x ÷).
7. Construire et utiliser des procédés de calcul mental sur des nombres étudiés (+ - x ÷).

GÉOMÉTRIE:

8. Construire et représenter des réseaux.

9. Construire, représenter et comparer des solides.

10. Construire, classifier et décrire des quadrilatères et des triangles.

11. Effectuer, discriminer et décrire des symétries et des translations.

MESURE:

12. Comparer, estimer, mesurer des longueurs, des surfaces et des volumes.

13. Établir des relations entre des unités de longueur.

14. Calculer le périmètre et l'aire d'un polygone.

15. Réaliser des activités reliées aux probabilités et aux statistiques.

HABILETÉS GÉNÉRALES ET ATTITUDES:

16. Faire ressortir des ressemblances et des différences entre des structures, des démarches.

17. Identifier et utiliser les outils et les instruments nécessaires à la réalisation d'une activité mathématique.

18. Accepter qu'un problème puisse admettre plus d'une solution.

Sixième année

Dans un contexte de résolution de problèmes, l'élève est capable de:

NOMBRE:

1. Comparer, classer et ordonner les nombres naturels, les fractions et les nombres à virgule.
2. Classer, ordonner et représenter les entiers relatifs.
3. Lire et écrire les nombres étudiés.
4. Représenter et discriminer les opérations sur les nombres étudiés.
5. Appliquer des techniques de calcul écrit sur des nombres naturels (+ - x ÷).
6. Appliquer des techniques de calcul écrit sur des nombres à virgule (+ - x ÷).
7. Effectuer, à l'aide de matériel concret, des opérations sur les fractions (+ - x).
8. Construire ou utiliser des procédés de calcul mental sur les nombres étudiés.

GÉOMÉTRIE:

9. Construire et décrire des dallages et des frises en utilisant des symétries, des translations et des rotations.
10. Décrire, identifier et nommer des solides.
11. Nommer, identifier et comparer des quadrilatères et des triangles.
12. Discriminer et décrire des transformations (symétrie, translation, rotation) du plan.

MESURE:

13. Comparer, estimer, mesurer des longueurs, des surfaces, des volumes et des angles.

14. Établir des relations entre des unités de longueur.

15. Choisir l'unité de mesure la plus appropriée pour exprimer des longueurs, des aires et des volumes.

16. Calculer des périmètres (circonférence), des aires et des volumes.

17. Réaliser des activités reliées aux probabilités et aux statistiques.

HABILETÉS GÉNÉRALES ET ATTITUDES:

18. Identifier les situations qui font appel à ses connaissances et à ses habiletés mathématiques.

19. Identifier et utiliser les outils et les instruments nécessaires à la réalisation d'une activité mathématique.

20. Expliquer et justifier les étapes de sa démarche.

21. Admettre que le degré de rigueur et de précision puisse varier selon les situations.

SCIENCES HUMAINES

Présentation

Les indicateurs retenus sont axés sur les objets d'études relatifs au champ d'exploration de chacun des groupes d'âge. La répartition des indicateurs suit celle des objets d'études suggérée dans le programme d'études*. Chaque indicateur précise le comportement attendu de l'élève à la suite de la démarche d'apprentissage réalisée en classe. Ce comportement découle des objectifs terminaux et intermédiaires relatifs à l'objet d'études concerné.

De plus, comme le programme d'études favorise le développement d'habiletés techniques utilisées en sciences humaines, il a semblé important d'ajouter, à chaque année, un indicateur qui permet de regrouper quelques techniques appropriées.

Cette liste d'indicateurs principaux nécessite cependant l'élaboration d'une feuille de route comprenant des indicateurs subsidiaires, déterminés à partir des objectifs et des contenus du programme d'études et qui serviront à évaluer les élèves. La planification de l'évaluation devrait aussi délimiter clairement les conditions dans lesquelles doit se réaliser l'évaluation des apprentissages, en précisant surtout les outils qui devraient être mis à la disposition des élèves.

---

* Programme d'études, Primaire, Sciences humaines, Direction générale des programmes, 1981, 16-2600, pages 50 et 51.

Indicateurs

Première année

Dans une démarche d'éveil aux concepts d'espace et de temps, ainsi qu'aux réalités de la vie en société, votre enfant:

. S'oriente entre sa maison et son école.
. Distingue les traits physiques et humains autour de sa maison.
. Situe des activités dans les cycles quotidien, hebdomadaire, saisonnier.
. Situe les faits marquants de son histoire personnelle.
. Décrit les changements survenus aux divers âges de la vie.
. Décrit ses besoins, ceux de sa famille et les moyens de les satisfaire.
. Développe des habiletés techniques relatives à l'utilisation de plans, au calcul des distances et de l'argent.

Deuxième année

Dans une démarche d'éveil aux concepts d'espace et de temps, ainsi qu'aux réalités de la vie en société, votre enfant:

. Se situe dans le milieu local restreint.
. Distingue les traits physiques et humains autour de son école.
. Situe des activités dans les cycles hebdomadaire, mensuel, saisonnier.
. Discerne les objets et faits marquants des divers moments de la vie.
. Identifie des changements survenus dans les conditions de vie.
. Identifie les échanges de biens et de services dans des groupes familiers.
. Reconstitue l'histoire d'un bien de consommation.
. Développe des habiletés techniques relatives à l'utilisation de plans, de maquettes, de points cardinaux, à la lecture de tableaux, de graphiques, de l'heure, du calendrier, au calcul des distances et de l'argent.

Troisième année

Dans une démarche d'éveil aux concepts d'espace et de temps, ainsi qu'aux réalités de la vie en société, votre enfant:

. S'oriente dans son milieu local.
. Distingue les traits physiques et humains de son milieu local.
. Compare d'autres paysages à celui de son milieu.
. Situe des activités dans les cycles mensuel, saisonnier, annuel.
. Reconstitue l'histoire de son milieu local.
. Identifie les changements survenus dans les paysages et les activités des personnes.
. Identifie les biens et les services collectifs du milieu local.
. Trouve ce qui différencie son mode de vie de ceux d'ailleurs et d'autrefois.
. Développe des habiletés techniques relatives à l'utilisation de plans, de cartes, de points cardinaux, à la lecture du globe terrestre, de tableaux, de graphiques, de l'heure, du calendrier, au calcul de l'argent et des distances.

Quatrième année

Dans une démarche d'initiation à l'histoire et à la géographie, ainsi que d'éveil aux réalités ethniques, culturelles, économiques et démocratiques, votre enfant:

. Décrit les paysages de sa région.
. Situe sa région dans le Québec.
. Décrit en ses propres mots les modes de vie de sa région au tournant du siècle.
. Décrit les changements survenus dans les paysages depuis le début du siècle.
. Décrit la population de sa région et son patrimoine.
. Décrit les productions les plus importantes de sa région.
. Explique le fonctionnement municipal.
. Développe des habiletés techniques relatives à la lecture du globe terrestre, de cartes, de légendes, à l'utilisation de points cardinaux, au tracé d'échelles graphiques, de tableaux, de graphiques, de lignes du temps...

Cinquième année

Dans une démarche d'initiation à l'histoire et à la géographie, ainsi que d'éveil aux réalités ethniques, culturelles, économiques et démocratiques, votre enfant:

. Décrit les paysages du Québec.
. Situe le Québec au Canada, en Amérique du Nord et dans le monde.
. Décrit en ses propres mots les populations autochtones et le peuplement français au XVII^{e} siècle.
. Décrit les changements survenus dans l'occupation du sol depuis l'époque de la Nouvelle-France.
. Décrit la population et la culture québécoises.
. Décrit les ressources et les productions du Québec.
. Identifie certains services offerts par le gouvernement provincial.
. Commente certains droits démocratiques.
. Développe des habiletés techniques relatives à la lecture du globe terrestre, de cartes, de légendes, à l'utilisation de points cardinaux, au tracé d'échelles graphiques, de tableaux, de graphiques, de lignes du temps...

Sixième année

Dans une démarche d'initiation à l'histoire et à la géographie ainsi que d'éveil aux réalités ethniques, culturelles, économiques et démocratiques, votre enfant:

. Décrit les paysages du Canada.
. Situe le Canada en Amérique du Nord et dans le monde.
. Décrit en ses propres mots le peuplement anglais et les conditions de vie à la fin du XIX^{e} siècle.
. Décrit les changements survenus dans la technologie et les conditions de vie entre la fin du XIXe siècle et aujourd'hui.
. Décrit la composition ethnique et le mode de vie de la population canadienne.
. Décrit les principales ressources et productions du Canada, ainsi que les étapes de leur mise en marché.
. Distingue les paliers de gouvernement au Canada.
. Prend la défense des droits et libertés démocratiques.
. Développe des habiletés techniques relatives à la lecture du globe terrestre, de cartes, de légendes, à l'utilisation de points cardinaux, au tracé d'échelles graphiques, de tableaux, du graphiques, de lignes de temps...

SCIENCES DE LA NATURE

Présentation

Les indicateurs proposés en sciences de la nature prennent en compte les orientations fondamentales du programme d'études et les suggestions du guide pédagogique. Dans le programme, les éléments notionnels et les objectifs sont organisés autour de deux pôles principaux: la démarche expérimentale (démarche, habiletés, attitudes) et les connaissances. Le guide pédagogique comporte une série de sujets d'études qui permettent de répartir les objectifs et les éléments notionnels par champ d'exploration et par année.

Comme il n'était pas possible d'inclure au bulletin descriptif chacun des objectifs de ces sujets d'études, on a jugé préférable de sélectionner trois objectifs par sujet d'études: un objectif de connaissance, un objectif relatif aux habiletés et un objectif relatif aux attitudes. Car, même si dans leur planification les enseignants et les enseignantes doivent tenir compte de plusieurs objectifs pour chaque sujet d'études, il semble plus efficace de cerner quelques objectifs plus significatifs sur lesquels faire porter l'évaluation globale du sujet d'études. Par ailleurs, il a semblé important d'insister sur certains objectifs relatifs à la démarche expérimentale (par exemple 5.2) en les reprenant à chaque année à l'intérieur d'au moins un sujet d'études.

En faisant cette sélection, il fallait toutefois s'assurer d'inclure la plupart des objectifs du programme d'études dans la liste des indicateurs. Les organismes scolaires qui n'adopteraient pas les mêmes sujets d'études devraient déterminer leur propre répartition des objectifs, par champ d'exploration et par année, tout en respectant les trois savoirs.

Afin de faciliter l'évaluation, il serait bon que les enseignantes et les enseignants aient à leur disposition des grilles d'observation et des feuilles de route qui précisent ces indicateurs en comportements plus concrets. Ces instruments permettraient, en effet, de mieux décrire les comportements qui manifestent la présence des connaissances, des habiletés ou des attitudes désirées. Ils serviraient aussi à fournir aux parents et aux enfants des pistes concrètes pour bien comprendre les indicateurs du bulletin. Par exemple, afin de vérifier si l'élève apprécie les plantes, l'indicateur principal "manipuler des végétaux en vue de les apprécier" met l'accent sur un geste visible, la manipulation. Ce geste pourrait être concrétisé à l'aide d'indicateurs subsidiaires tels:

. les déplacer sans geste brusque
. les arroser
. ne pas mettre trop d'eau.

Ainsi le bulletin descriptif constituerait le point de départ d'observations précises sur des aspects importants du programme d'études.

Indicateurs

Première année

Dans un contexte d'exploration et de respect de l'environnement, l'élève est capable de:

VÉGÉTAUX - **Les fleurs sauvages**

A - Manipuler des végétaux en vue de mieux les apprécier (3.1.3)*.

H - Construire et interpréter un histogramme (6.3.1).

C - Identifier les différentes parties d'une plante à fleurs, cultivée en classe, depuis la graine jusqu'au fruit (7.4.1).

ANIMAUX - **Diversité du monde animal**

A - Accorder des soins appropriés aux animaux de son milieu (3.1.4).

H - Communiquer ses observations d'une façon précise (5.1.7).

C - Classifier des animaux observés dans son environnement (8.5.2).

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - **Vivant-inanimé**

A - Manipuler des êtres vivants et des objets inanimés en vue de les apprécier (3.1.3).

H - Obtenir le plus d'informations possible sur un être vivant ou un objet inanimé, au moyen de ses sens (5.1.1).

C - Montrer des ressemblances et des différences entre des objets inanimés et des êtres vivants (12.1).

---

* Les chiffres entre parenthèses renvoient aux objectifs du programme d'études. Les lettres A, H, C identifient les attitudes, les habiletés et les connaissances.

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - Sol - eau - air

A - Exprimer des sensations et des impressions résultant de ses contacts avec l'eau, l'air et le sol (9.1.2; 10.1.1; 11.1.1)

H - Obtenir le plus d'informations possible sur des phénomènes de son environnement (sol-eau-air) au moyen de ses sens (5.1)

C - Dire dans ses mots ce que sont l'eau, l'air et le sol (9.1; 10.1; 11.1)

Deuxième année

Dans un contexte d'exploration et de respect de l'environnement, l'élève est capable de:

VÉGÉTAUX - Diversité du monde végétal

A - Exprimer des émotions et des sentiments ressentis au cours de ses observations sur les plantes (7.2.1)

H - Comparer des végétaux selon une ou plusieurs propriétés (5.1.2)

C - Identifier les parties comestibles des plantes qui servent à l'alimentation (7.5.3)

ANIMAUX - La vie animale

A - Manifester, par des gestes concrets, de l'intérêt pour les animaux (3.1.4 et 8.1.3)

H - Représenter, au moyen de schémas ou de dessins, ses observations sur la vie animale de son environnement (8.1.1)

C - Comparer l'histoire de la vie d'un animal, qu'il ou qu'elle élève, à la sienne (8.1.2)

EAU - À la découverte de l'eau

A - Se poser des questions sur les différentes manifestations de l'eau dans son environnement (1.2.3)

H - Communiquer ses observations d'une façon précise et efficace (5.1.7)

C - Identifier des propriétés et des caractéristiques de l'eau, découvertes à l'aide de ses sens (9.2.1)

SOL - Le sol sous mes pieds

A - Prendre des initiatives au cours des activités scientifiques (1.1.4)

H - Obtenir le plus d'informations possible au moyen de ses sens (5.1.1)

C - Découvrir des ressemblances et des différences entre différents types de sol (11.2.1 et 11.3.2)

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - Exploration de la notion d'équilibre

A - Utiliser son esprit inventif pour résoudre un problème (4.3.2)

H - Formuler des explications raisonnables à partir de ses observations (5.1.5)

C - Décrire dans ses mots des interactions entre des éléments d'un système en équilibre (12.4)

Troisième année

Dans un contexte d'exploration et de respect de l'environnement, l'élève est capable de:

VÉGÉTAUX - Le cycle de développement d'un arbre

A - Poser des actions visant la conservation des arbres de son milieu (7.9.1)

H - Communiquer ses observations et le résultat de ses recherches d'une façon précise et efficace, à l'aide de dessins, photos, tableaux, etc. (2.3 et 5.1.7)

C - Décrire le développement d'un arbre feuillu au cours des saisons (7.3.2)

ANIMAUX - Moi et les bêtes

A - Poser des questions sur les animaux observés (1.2.3)

H - Utiliser des instruments de mesure simples (6.2.1)

C - Montrer des ressemblances et des différences entre lui-même ou elle-même et un animal (7.1.2)

AIR - Moi et l'air

A - Montrer de la curiosité face aux phénomènes relatifs à l'air (1.2.1)

H - Développer sa dextérité manuelle (6.1.1)

C - Identifier, à l'aide de ses sens et d'instruments construits en classe, des propriétés et des caractéristiques de l'air (10.1.3, 10.3.1 et 10.3.2)

SOL - Moi et le sol

A - Faire l'auto-évaluation de son travail (4.4.2)

H - Fabriquer, à partir de ressources du sol, des objets que l'homme utilise (11.1.3)

C - Démontrer, à l'aide d'exemples concrets, comment le sol sert à satisfaire ses propres besoins (11.1.4)

OBJETS FABRIQUÉS - L'eau et les objets fabriqués

A - Apprécier la contribution des objets fabriqués au bien-être de l'homme (3.2)

H - Obtenir le plus d'informations possible, à l'aide de ses cinq sens (5.1.1)

C - Identifier des usages que l'homme fait de l'eau (9.4.1)

Quatrième année

Dans un contexte d'expérimentation et de respect de l'environnement, l'élève est capable de:

ANIMAUX - Nos amis les mammifères

A - Prendre des notes, faire des croquis d'animaux en vue de mieux les connaître (3.1.5)

H - Consulter des sources d'information pertinentes (5.2.3)

C - Identifier des parties externes d'un petit mammifère dont il ou elle dessine le profil (8.3.1)

SOL - Roches et minéraux

A - Manipuler des roches et des minéraux en vue de mieux les apprécier (3.1.3)

H - Classifier, ordonner, comparer des roches et des minéraux suivant une ou plusieurs propriétés communes (5.1.2)

C - Identifier des ressemblances et des différences entre différentes roches (11.3.4)

OBJETS FABRIQUÉS - La matière transformée

A - Poser des actions qui vont dans le sens d'un usage responsable des objets fabriqués (12.8.1)

H - Communiquer ses observations et le résultat de ses recherches d'une façon précise, concise et efficace (5.1.7)

C - Différencier parmi des objets inanimés, dont il ou elle a découvert des propriétés, ceux qui sont fabriqués de ceux qui sont naturels (12.2 et 12.3)

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - Germination et croissance

A - Apprécier la contribution des végétaux à son bien-être personnel (3.2)

H - Résoudre un problème en appliquant la démarche expérimentale (5.2)

C - Décrire des conditions ambiantes influençant la germination et la croissance d'une plante à fleurs (7.6.1)

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - La météo

A - Développer sa curiosité et son attention face aux phénomènes de la vie courante (12.1)

H - Utiliser des instruments de météorologie simples (6.2.2)

C - Décrire des phénomènes météorologiques dans ses propres mots (9.3.4 et 10.2.1)

Cinquième année

Dans un contexte d'expérimentation et de respect de l'environnement, l'élève est capable de:

VÉGÉTAUX - Les plantes de mon milieu

A - Développer le goût et l'habitude de la recherche personnelle en exploitant différents types de documentation (3.1.1)

H - Classifier, ordonner, comparer des végétaux de son environnement (5.1.2)

C - Décrire dans ses mots différentes sortes de végétaux de son environnement (7.5)

ANIMAUX - La vie d'une chenille

A - Démontrer de la curiosité et de l'attention face aux phénomènes de la vie courante (1.2.1)

H - Faire des anticipations et des déductions (5.2.2)

C - Raconter dans ses mots l'histoire du développement d'un insecte (8.2.4)

ANIMAUX - Le poussin

A - Exprimer son appréciation de la beauté du développement d'un animal (3.2.1)

H - Utiliser des instruments de mesure et d'observation et des outils de communication (2.3 et 6.2)

C - Décrire des conditions ambiantes nécessaires au développement d'un animal (8.6.2)

EAU - La glace qu'est-ce que c'est?

A - Prendre conscience des conséquences de ses actes et de ses gestes sur la qualité et l'usage de l'eau de son environnement (1.1.5 et 9.5)

H - Identifier les principaux points de repère de la démarche expérimentale (problème, anticipation, cueillette et traitement de données, conclusion) (5.2)

C - Reconnaître les différentes phases et états sous lesquels l'eau se présente dans son environnement (9.3)

OBJETS FABRIQUÉS - Les machines simples

A - Utiliser son esprit inventif pour résoudre des problèmes (4.3.2)

H - Résoudre un problème en appliquant la démarche expérimentale (5.2)

C - Construire et expliquer le fonctionnement de machines simples (12.4.1)

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - Le pissenlit

A - Se poser des questions sur les phénomènes de son environnement (1.2.3)

H - Obtenir le plus d'informations possible en vue de formuler des explications raisonnables à partir de ses observations (inférences) (5.1.1 et 5.1.5)

C - Décrire dans ses mots des types de relation (compétition, reproduction,...) existant entre des végétaux (7.7)

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - L'énergie

A - Prendre conscience des conséquences de ses actes sur l'environnement (1.1.5)

H - Communiquer le résultat de ses recherches d'une façon précise, concise et efficace (5.1.7)

C - Identifier des sources et des formes d'énergie (9.4, 10,4, 11.4 et 12.6)

Sixième année

Dans un contexte d'expérimentation et de respect de l'environnement, l'élève est capable de:

VÉGÉTAUX - La fleur et le fruit

A - Prendre des notes et faire des croquis de plantes en vue de mieux les connaître (3.1.5)

H - Communiquer ses observations, le résultat de ses recherches d'une façon précise, concise, efficace (5.1.7)

C - Reconnaître et illustrer la structure d'une plante à fleurs (7.4)

ANIMAUX - Des oiseaux et des enfants

A - Poser des actions visant la conservation de la faune (8.10.1)

H - Formuler des explications raisonnables à partir de ses observations (5.1.5)

C - Découvrir des formes d'adaptation de l'oiseau à son environnement (8.6.1)

ANIMAUX - Nous

A - Diversifier ses modes de communication par souci de rigueur scientifique (4.1.4)

H - Utiliser des instruments de mesure (6.2.1)

C - Identifier les principales parties internes et externes du corps humain (8.4.1)

AIR - L'air, cet inconnu

A - Identifier des conséquences sur l'environnement d'actions que l'élève pose et qui illustrent un usage rationnel de l'air (10.5)

H - Utiliser des instruments simples de mesure ou d'observation (6.2)

C - Découvrir à l'aide d'instruments les caractéristiques et les propriétés de l'air (10.3.2)

OBJETS FABRIQUÉS - Les circuits électriques

A - Démontrer un souci d'exactitude dans la communication de ses expériences (2.3.1)

H - Résoudre un problème en appliquant la démarche expérimentale (5.2)

C - Réaliser et expliquer le fonctionnement d'un circuit électrique (12.5)

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - L'aquarium

A - Accorder des soins appropriés à des êtres vivants de son milieu (3.1.4)

H - Formuler des explications raisonnables à partir de ses observations (faire des inférences) (5.1.5)

C - Décrire dans ses mots des types de relation existant entre les différents éléments d'un vivarium aquatique (8.6; 8.7 et 8.8)

RELATIONS ENTRE LES ÉLÉMENTS - La pollution

A - Prendre conscience que certaines de ses actions peuvent causer de la pollution dans son milieu (1.1.5)

H - Communiquer ses observations et le résultat de ses recherches d'une façon précise (5.1.7)

C - Décrire dans ses mots des usages bons et/ou mauvais que l'homme fait de l'eau, de l'air, du sol et des objets fabriqués (9.4, 10.4, 11.4 et 12.7)

Vue d'ensemble

C'est à l'usage que les organismes scolaires détermineront si les indicateurs de ce recueil répondent aux besoins de leur clientèle. Il est cependant permis d'espérer que ces listes seront accueillies favorablement par les enseignantes et les enseignants qui ont à préparer des bulletins descriptifs. Depuis l'expérimentation de 1983-84, la légende a été modifiée, les listes d'indicateurs ont été abrégées et les indicateurs, rendus plus spécifiques. Le type de formulaire qui a servi de modèle devrait offrir aux enseignantes et aux enseignants la flexibilité de choisir les indicateurs du bulletin en fonction des apprentissages réalisés en classe durant une période déterminée de l'année scolaire.

Le nombre d'indicateurs à prendre en considération au cours d'une même année varie d'une soixantaine en anglais langue seconde à aussi peu que cinq en art dramatique. La moyenne pour l'ensemble des matières se situe à douze au premier cycle et à dix-huit au second. Une bonne partie de cet écart est imputable à l'introduction de l'anglais langue seconde, par ailleurs souvent confié à des spécialistes. Mais il ne faut pas oublier que, pour les mesurer plus facilement, ces indicateurs doivent être précisés à l'aide d'un nombre plus ou moins important d'indicateurs subsidiaires.

Deux matières, la musique et les sciences de la nature présentent des indicateurs par étape. Six matières ont des listes annuelles, dont la musique qui présente deux listes distinctes. Les indicateurs d'enseignement moral et religieux catholique peuvent facilement être redistribués par étape, étant donné la structure modulaire du progamme. Il n'y a que quatre matières pour lesquelles les mêmes indicateurs sont réutilisés à chaque année d'un cycle: l'art dramatique, la danse, l'éducation physique et les arts plastiques. Le français langue maternelle pourrait s'ajouter à ce dernier groupe, car même si quelques indicateurs sont spécifiques à certaines années, la plupart d'entre eux sont applicables tout au long du primaire.

Les indicateurs de français et d'arts plastiques ont plusieurs points communs et forment ainsi une catégorie à part. Dans ces deux matières, l'évaluation porte surtout sur des réalisations complexes qu'on cherche à apprécier à l'aide de critères conformes aux programmes d'études et qui ont un certain degré d'universalité d'application (d'une production à l'autre). Si les réalisations des élèves évoluent, se complexifient, prennent de l'ampleur en français et dans les arts plastiques, en même temps que les critères d'évaluation deviennent plus exigeants d'une année à l'autre, les indicateurs de base (les indicateurs principaux) restent les mêmes. Ces deux matières indiquent peut-être la voie de l'avenir en matière de bulletin descriptif.

Le cas de l'art dramatique et de la danse est assez semblable quoique différent. Les indicateurs qui représentent les dimensions essentielles de ces programmes d'études peuvent être segmentés, adaptés, précisés pour les adapter à la planification d'un milieu particulier, au temps consacré à la matière, au choix d'activités à réaliser, aux instruments d'évaluation disponibles. Mais les indicateurs de ces deux matières diffèrent de ceux d'arts plastiques par le fait qu'ils ne constituent pas un ensemble organisé et indissociable de critères d'évaluation utilisables pour toutes les réalisations des élèves. L'éducation physique partage avec ces autres matières le fait d'insister surtout sur des habiletés perfectibles à long terme. La liste d'indicateurs d'éducation physique montre clairement que les enfants peuvent bénéficier de tout le temps prévu au programme pour développer leur potentiel. A chaque étape, l'enseignante ou l'enseignant devra établir un lien direct entre les activités réalisées en classe et les indicateurs principaux, de manière à dégager des jalons concrets, qui permettent à l'enfant de suivre son propre cheminement.

Tableau-synthèse

	Nombre d'indicateurs par année			indicateurs par étape (E) par année (A) par cycle (C)		
				E	A	C
anglais	23	à	28		X	
art dramatique	5	à	6			X
arts plastiques	6	à	7			X
danse	13	à	15			X
musique	7	à	10	X	X	
éducation physique	14	à	16			X
enseignement moral et religieux catholique	11	à	19	X	X	
français	14	à	19		X	X
mathématique	11	à	19		X	
sciences humaines	7	à	9		X	
sciences de la nature	12	à	21	X		

Mais il n'y a pas que les indicateurs cycliques qu'il faille préciser à l'aide de comportements spécifiques. Les listes annuelles de musique, de religion, de mathématique, de sciences humaines présentent toutes des indicateurs principaux pour lesquels il faut trouver des indicateurs subsidiaires plus directement mesurables. Même les indicateurs d'étape, ceux de musique et de sciences de la nature, n'échappent pas à cette règle. Tout indicateur a, pour ainsi dire, une propension à se segmenter en indicateurs plus précis, de plus en plus aisés à mesurer.

Les matières qui se prêtent le mieux à la multiplication d'indicateurs précis et distincts sont celles dont le contenu comporte une forte proportion d'objectifs de connaissances ou un grand nombre d'éléments notionnels, comme la musique, l'enseignement moral et religieux catholique, la mathématique, les sciences humaines et les sciences de la nature. C'est aussi dans ces matières fortement axées sur le contenu qu'il est le plus difficile de prendre du recul par rapport aux objets d'études afin de dégager des critères "universels" d'évaluation.

S'il ne convient pas qu'un indicateur soit trop général, il semble approprié qu'il soit généralisable, c'est-à-dire applicable à plusieurs réalisations. Mais c'est peut-être surtout pour les habiletés et les attitudes qu'on réussira à dégager des critères de base, pour évaluer, par exemple, la capacité de résoudre des problèmes, à appliquer une démarche expérimentale, à utiliser des techniques, des outils, des moyens de communication ou d'expression. Les matières qui bénéficieraient le plus de tels indicateurs sont celles dont l'ampleur du contenu notionnel ne permet pas de réduire sensiblement le nombre d'indicateurs représentatifs. Il serait avantageux, dans ces matières, de conjuguer la diversité des indicateurs de savoir avec la stabilité des indicateurs de savoir-faire et de savoir-être.

À titre d'exemple, soulignons le fait qu'en sciences de la nature certains objectifs d'habiletés ou d'attitudes reviennent plusieurs fois, alors que la plupart des objectifs de connaissances n'apparaissent qu'une seule fois.

Il importe enfin d'attirer l'attention sur le fait que plusieurs listes d'indicateurs conjuguent connaissances, habiletés et attitudes. Tel est le cas par ordre décroissant: des sciences de la nature et de l'enseignement moral et religieux catholique; de la musique et de l'éducation physique; des sciences humaines et de la mathématique; de la danse et de l'art dramatique. L'anglais langue seconde et le français sont plus foncièrement axés sur des habiletés de compréhension et d'expression.

Simulation

Une simulation permettra de constater les diverses contraintes auxquelles il faut s'ajuster lorsque l'on veut préparer un bulletin d'étape à partir des listes d'indicateurs par matière fournies dans ce recueil. Le bulletin sera celui d'un élève de cinquième année du primaire. Il sera préparé pour la dernière étape de l'année et inclura le bilan des acquis qui donne un portrait global des apprentissages réalisés durant l'année. En choisissant la cinquième étape de la cinquième année, il était prévu que le nombre d'indicateurs serait assez élevé et qu'il permettrait ainsi de juger s'il allait être possible de tous les inclure tous sur une seule page.

En premier lieu, il fallait se placer dans la situation qui serait celle d'une enseignante ou d'un enseignant qui aurait le choix de ne porter au bulletin que des indicateurs ayant fait l'objet d'un apprentissage particulier à cette étape de l'année. Il ou elle n'aurait le choix ni du type de formulaire, ni des listes d'indicateurs, ni des légendes d'évaluation. Ce choix aurait été fait dans son école, avant le début de l'année scolaire. Toutes les écoles de la commission scolaire utiliseraient d'ailleurs les mêmes listes d'indicateurs. Mais, alors que la plupart des écoles auraient des bulletins annuels par matière, cette école aurait adopté des bulletins d'étape comportant toutes les matières enseignées. Les listes d'indicateurs (identiques à celles de ce recueil) pourraient être utilisées telles quelles dans des bulletins annuels. Mais aucun ajustement préalable n'aurait été fait pour les bulletins d'étape. L'enseignante ou l'enseignant aurait tout à faire.

La sélection des indicateurs

Dans un premier temps, il fallait sélectionner les indicateurs nécessaires. Certains ont été modifiés pour refléter les apprentissages réalisés. C'est le cas des trois indicateurs d'art dramatique qui ont été ajustés aux activités réalisées durant l'étape.

Étant donné le nombre total (50) d'indicateurs retenus, certains ont été abrégés afin qu'ils prennent moins de place. Ainsi en enseignement moral et religieux catholique, l'indicateur relatif aux habiletés d'expression a été réduit à l'essentiel.

L'uniformisation des listes

Par souci d'uniformité, les libellés à l'indicatif ont été reformulés à l'infinitif. C'est le cas de ceux d'enseignement moral et religieux catholique, d'art dramatique et de sciences humaines.

Les sous-titres ont été supprimés pour gagner de l'espace, mais aussi parce qu'ils perdent leur signification quand ils ne sont pas tous utilisés en même temps (comme ils le seraient dans un bulletin

annuel). Tel est le cas en éducation physique où les huit thèmes ne sont pas vus à chaque étape, pour la mathématique et les sciences de la nature.

Les préambules

Les préambules avaient d'abord été retenus, mais certains étaient trop longs, d'autres s'ajustaient mal les uns aux autres, d'autres perdaient leur signification alors qu'ils n'introduisaient plus qu'une partie des indicateurs pour lesquels ils avaient été conçus. Il n'y avait pas lieu, dans un bulletin concernant une seule étape, de reproduire un préambule conçu pour donner rapidement un aperçu de l'année, par exemple en musique, en enseignement moral et religieux catholique et en sciences humaines.

Partout où le préambule écourté ne comportait pas de message spécifique, celui-ci a été remplacé par la formule passe-partout "votre enfant sait" qui s'applique bien à chacun des trois savoirs des programmes d'études. Cette formule apparaît ainsi dans le préambule de chaque matière, sauf dans ceux d'anglais langue seconde, qui a une fonction spécifique (cf. présentation aux pages 15 et 16).

Les références

Toute référence aux objectifs (par des chiffres entre parenthèses, par une lettre placée devant l'indicateur, par un sous-titre) contenue dans les listes d'indicateurs a aussi été supprimée. Elle n'a, en effet, d'autre fonction que de faciliter le travail de ceux ou de celles qui veulent s'assurer que les indicateurs représentent bien les objectifs et les orientations des programmes d'études.

La notation

La notation a été faite en utilisant les appréciations de la légende formative. Comme ce document ne traite pas du "comportement" en classe, cette colonne du bilan des acquis a été adaptée (cf. l'exemple 4 du prototype de bulletin descriptif, à la page 10) de manière à laisser de la place aux commentaires de l'enseignante ou de l'enseignant. Ce choix n'infirme en rien le besoin qu'ont plusieurs enseignantes et enseignants de faire des commentaires plus longs auxquels le bulletin qui suit pourrait accorder plus de place.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

BULLETIN SCOLAIRE
CLASSES PRIMAIRES (exemple 4)

Nom de l'organisme	Année scolaire	1985-86
C.S. Jean-Dupuis	Classe	5e

Nom de l'école	Adresse de l'école	Directeur ou directrice	Père ☒ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐	Nom Prénom	Adresse
du Village	20, rue Principale Village Nord	Pierre Lesage	Téléphone	Bélanger Jacques	
Code Téléphone					

Élève	Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Code permanent du M.E.Q. (élève)	Code temporaire	Date de naissance Année Mois Jour	Âge au 30 sept.	Nom et prénom de l'enseignante ou enseignant responsable
	Bélanger Gilles	124, rue Principale Village Nord	482-2613	BELG-12087500		75 08 12	10	Latendresse Hélène

DATE DU BULLETIN — MOIS 06 JOUR 20

ÉTAPE 5

INDICATEURS D'APPRENTISSAGE	FORMATIF	COMPORTEMENT	BILAN DES ACQUIS
ANGLAIS, LANGUE SECONDE			TF
Dans des situations appropriées, votre enfant devrait COMPRENDRE des MESSAGES et des QUESTIONS, portant sur:	TF		Bravo!
• la description de personnes et de lieux	TF		
• des intentions et des besoins	TF		
• la localisation des lieux	TF		
• des récits courts et simples			F
Dans des situations appropriées, votre enfant devrait S'EXPRIMER et POSER DES QUESTIONS portant sur:	F		
• la description de lieux	TF		
• des besoins	F		
• la localisation de lieux			
			F
ART DRAMATIQUE: Votre enfant sait:	F		Beaucoup d'imagination
• inventer et jouer des histoires et des personnages qui expriment des émotions et des idées au moyen du geste et de la parole	F		
• collaborer avec d'autres enfants en exprimant ses idées et en étant réceptif à celles des autres			
• réfléchir sur son expérience et identifier des moyens qui ont été utilisés pour s'exprimer et communiquer			D
	D		Doit s'appliquer davantage
MUSIQUE: Votre enfant sait:	F		
• inventer des systèmes symboliques pour illustrer des éléments du langage musical	D		
• jouer d'un instrument avec une certaine habileté technique			
• comparer l'expression sonore obtenue à l'expression sonore désirée			F
	D		Doit effort
ÉDUCATION PHYSIQUE: Votre enfant sait:	F		
• s'impliquer dans des tâches communes	F		
• prendre avantage sur les actions de l'adversaire	TF		
• mettre à profit diverses actions offensives			
• manifester de l'esprit sportif			F
	F		Participe bien
ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE: Votre enfant sait:	F		
• reconnaître des signes de l'action de l'Esprit de Jésus dans le monde	F		
• s'intéresser au dynamisme que suscite l'Esprit de Jésus dans le monde			
• mettre à profit sa créativité et son imagination pour exprimer ses idées, ses sentiments et sa foi			F
			Bien!
FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE	F		
Quand il communique oralement, votre enfant sait:	F		
• choisir les informations	E		
• organiser ses informations de façon appropriée			F
• formuler son message de manière à être compris	TF		
Quand il lit des textes variés, votre enfant sait:			
• repérer des informations données telles quelles			

• sélectionner les informations pertinentes	F		Bien!
• regrouper les informations	F		
• porter un jugement sur les informations données	D		
• dégager des informations implicites	D		
Quand il rédige différents types de textes, votre enfant sait:			F
• choisir les informations pertinentes	F		
• organiser ses informations de façon cohérente	F		
• formuler son message selon les exigences de la communication	F		attention à la grammaire
• appliquer les connaissances et les techniques reliées au code orthographique et code syntaxique:			
orthographier les mots fréquemment utilisés	F		
appliquer les règles grammaticales vues en classe	D		
utiliser les signes de ponctuation étudiés	F		
			F
MATHÉMATIQUE			
Dans un contexte de résolution de problèmes, votre enfant sait:			
• classer, ordonner et représenter des fractions	F		Bravo!
• appliquer des techniques de calcul écrit sur des nombres naturels (– + x ÷)	TF		
• construire et utiliser des procédés de calcul mental sur des nombres étudiés (x ÷)	TF		
• calculer le périmètre et l'aire d'un polygone	TF		
• réaliser des activités reliées aux probabilités et aux statistiques	F		
• faire ressortir des ressemblances et des différences entre des structures, des démarches	F		
			F
SCIENCES DE LA NATURE			
Dans un contexte d'expérimentation et de respect de l'environnement, votre enfant sait:			
• construire et expliquer le fonctionnement de machines simples	F		Très intéressé
• utiliser son esprit inventif pour résoudre des problèmes	F		
• résoudre un problème en appliquant la démarche expérimentale	F		
• décrire dans ses mots des types de relation (compétition, reproduction...) existant entre des végétaux	F		
• se poser des questions sur les phénomènes de son environnement	TF		
• obtenir le plus d'informations possible en vue de formuler des explications raisonnables à partir de ses observations			
			F
SCIENCES HUMAINES Votre enfant sait:	F		meilleur en géographie
• décrire la population et la culture québécoises	F		
• identifier certains services offerts par le gouvernement provincial	D		
• commenter certains droits démocratiques			

16-7289-04

8687-431

ABSENCES / JOURS DE CLASSE POUR L'ÉTAPE	3 / 45

ABSENCES / JOURS DE CLASSE POUR L'ANNÉE	10 / 180

DÉPART EN COURS D'ANNÉE

DATE	SIGNATURE DE LA DIRECTION

DATE	SIGNATURE DE LA DIRECTION

DÉCISION DE PASSAGE À LA CLASSE SUPÉRIEURE	OUI	NON
	X	

LÉGENDES

FORMATIF:
Indique la progression de l'élève dans ses apprentissages au regard de chaque indicateur

L'ÉLÈVE LE FAIT:
- TF Très facilement/très bien
- F Facilement/bien
- D Difficilement/peu
- NF Ne le fait pas du tout
- ☐ N'a pas fait l'objet d'évaluation

COMPORTEMENT:
Appréciation sur un des comportements dont on trouvera au verso la liste et les codes correspondants.

- A: Digne de mention
- B: Évolution normale
- C: Besoin d'appui
- X: Nécessité d'une rencontre

BILAN DES ACQUIS
Points forts et points faibles de l'élève au regard des apprentissages visés pour l'année

L'ÉLÈVE:
- TF a réalisé très facilement/très bien
- F a réalisé facilement/bien
- D a réalisé difficilement/peu
- NF n'a pas réalisé

LES APPRENTISSAGES VISÉS POUR L'ANNÉE

DOCUMENT DE TRAVAIL

La lecture du bulletin simulé qui précède suscite un certain nombre d'interrogations quant à sa longueur, sa lisibilité et son intelligibilité.

Certaines matières, telles le français, l'anglais langue seconde, dont la liste d'indicateurs pourrait facilement s'allonger, la mathématique et les arts plastiques (qui ne sont pas enseignés en cinquième année dans cette école fictive!) exigerait, semble-t-il, un espace assez considérable à chaque étape.

Comment les parents réagiront-ils devant des indicateurs aussi nombreux? Comment liront-ils ce bulletin? Qu'est-ce qui leur sautera aux yeux? Porteront-ils surtout un jugement global sur les succès de leur enfant ou prendront-ils le temps d'analyser séparément l'appréciation de chaque indicateur? Ces indicateurs leur parleront-ils suffisamment pour qu'ils les rattachent à des apprentissages réels? Comment interpréteront-ils les appréciations (surtout les D)?

Et les enfants?

Parents et enfants auront sans doute besoin d'assistance de la part de l'école pour apprendre à lire et à interpréter un tel formulaire, ainsi qu'à établir des liens avec d'autres sources d'information que l'école met à leur disposition pour suivre l'évolution des apprentissages.

Les enseignantes et les enseignants auront-ils à leur disposition un guide d'utilisation du bulletin descriptif et des instruments d'évaluation (grilles, épreuves, feuilles de route, etc.) qui leur permettront de se prononcer objectivement sur chacun de ces indicateurs?

CONCLUSION

Même s'il reste encore du travail à faire pour améliorer la formulation des indicateurs de ce recueil afin de les rendre plus accessibles aux utilisateurs, ils n'en constituent pas moins un excellent point de départ pour ceux et celles qui ont à préparer et à implanter des bulletins descriptifs conformes aux programmes d'études.

Les difficultés rencontrées

Pourtant la tâche n'était pas facile. En effet, les divers comités qui ont déterminé les indicateurs de ce recueil n'avaient pas à leur disposition toutes les informations qui leur auraient permis d'appliquer les différentes étapes de la démarche de préparation d'un bulletin descriptif proposée aux pages 3 à 5.

Il y a encore très peu de définitions de domaine pour les programmes d'études du primaire. Il n'existe nulle part de listes hiérarchisées et organisées d'indicateurs partant des objectifs terminaux pour remonter jusqu'aux préalables à l'apprentissage. L'implantation et l'application des programmes s'effectuant progressivement dans les commissions scolaires, rares sont celles qui disposent déjà de planifications détaillées des situations d'apprentissage et d'évaluation (comme il en existerait, par exemple, dans des collections de manuels approuvés). Enfin, les comités ont dû s'adapter à des formulaires et un mode de notation qui n'ont pas encore fait l'unanimité.

L'exemple de bulletin complété lors de la simulation (pages 97 à 99) a permis de constater qu'un formulaire unique pose des problèmes de mise en page, de longueur et de lisibilité auxquels la réflexion et l'expérimentation devront apporter des solutions.

La fidélité aux programmes d'études

Malgré les difficultés rencontrées, il y a tout lieu de croire que l'analyse poussée des programmes d'études à laquelle se sont livrés les comités a permis d'identifier des indicateurs d'apprentissage conformes aux programmes concernés.

En effet, la fidélité aux programmes d'études a été constamment au coeur des discussions des comités. Or, cette préoccupation correspond très bien au principe 10, énoncé dans un document d'orientation du ministère de l'Education*:

---

* Vers un bulletin scolaire renouvelé, Orientations du Ministère en notation, consignation, transmission et conservation des résultats scolaires, Classes du primaire et du secondaire, Direction de développement en évaluation, 1985, 16-7513.

"En évaluation formative, des indicateurs d'apprentissage conformes aux programmes d'études doivent être développés pour rendre compte de la progression des apprentissages des élèves en cours d'année ou en cours de cycle."

De ce principe découlent les trois sujets de recherche suivants:

"1. Vérifier si les indicateurs d'apprentissage choisis couvrent effectivement le domaine d'un programme d'études."

"2. S'assurer que les indicateurs d'apprentissage peuvent servir, en cours d'apprentissage, d'objets d'évaluation et de points de repère aux parents."

"3. Expérimenter en informatique diverses modalités de consignation basées sur des indicateurs et ce, afin d'assurer une gestion rapide et facile du bulletin par les enseignantes et les enseignants."

Des recherches à poursuivre

Il importe de poursuivre la réflexion et les recherches au sujet du bulletin descriptif et des indicateurs d'apprentissage. Il faut souhaiter que les résultats des expériences qui seront tentées dans divers milieux soient diffusés d'un organisme à l'autre, que les enseignantes et les enseignants puissent mettre leur ressources en commun et que le ministère de l'Education soit partie prenante de cette exploration.

Divers sujets de recherche méritent une étude approfondie:

. montrer comment des indicateurs d'apprentissage peuvent rendre compte de la progression des apprentissages, du développement d'habiletés et d'attitudes;

. comparer sur le terrain diverses légendes d'évaluation en les appliquant aux mêmes listes d'indicateurs;

. reprendre le modèle de recherche utilisé en 1983-84 et l'appliquer à des bulletins complets composés d'indicateurs de ce recueil présentés sur divers types de bulletin descriptif (dont les prototypes du ministère de l'Education);

. suivre des groupes d'élèves durant au moins un cycle, pour comparer les évaluations reçues au bulletin descriptif avec les résultats obtenus à des épreuves sommatives de fin de cycle, permettant ainsi de réviser les listes d'indicateurs de manière à ce qu'elles permettent de mieux anticiper les résultats terminaux;

. recueillir et analyser les modifications apportées par les organismes scolaires aux indicateurs, aux prototypes et aux légendes dont fait état ce recueil, pour mieux répondre aux besoins et aux suggestions de leur clientèle;

. poursuivre la quête de critères d'évaluation plus fondamentaux et plus universels qui pourraient devenir des indicateurs de base de plusieurs apprentissages prévus par tel ou tel programme d'études;

. évaluer les conséquences de l'utilisation d'appréciations, à la place de notes ou des cotes, sur la précision de l'information transmise, la perception de soi des élèves, leur motivation, etc;

. évaluer l'effet de l'utilisation du bulletin descriptif et des indicateurs sur la tâche du personnel enseignant, dont le temps consacré au bulletin et à l'évaluation, la manière de corriger les travaux d'élèves et de conserver leurs résultats (cahier de notes), l'appropriation des programmes d'études, les relations avec les parents et les élèves, etc;

. juger si, toutes choses étant égales, les bulletins descriptifs conçus à l'aide des indicateurs de ce recueil et de la légende formative qui a cours, renseignent autant les parents sur le contenu des programmes, sur les apprentissages réalisés par leur enfant et sur les difficultés spécifiques qu'ils rencontrent, que ne le ferait l'analyse des dossiers des élèves lors de rencontres avec les enseignantes ou enseignants;

. explorer, parallèlement à l'utilisation d'indicateurs, la possibilité d'avoir recours à un nombre restreint de rubriques constantes (durant un cycle ou les deux) et représentatives des grandes orientations de chaque programme d'études; cette exploration aurait pour but de vérifier si l'information ainsi transmise aux parents, bien que succinte et synthétique, leur paraît suffisante et satisfaisante.

Un dernier rappel

Le but de ce recueil, faut-il le rappeler, était d'offrir aux organismes scolaires des indicateurs qui leur permettent de poursuivre plus aisément les efforts déjà déployés pour mettre en place un mode de notation, de consignation et de transmission des résultats scolaires qui correspondent aux nouvelles orientations des programmes d'études.

Même si certains indicateurs sont vagues ou difficiles à comprendre, même si certaines listes semblent trop longues, trop imprécises ou trop proches des objectifs terminaux pour permettre de bien suivre le progrès d'un élève, l'ensemble des indicateurs de ce recueil révèle une préoccupation constante d'identifier les indicateurs les plus représentatifs des programmes d'études.

Mais il faudra, dans un deuxième temps, s'attacher à simplifier les indicateurs, à les rendre plus clairs pour les parents et les enfants, ainsi que plus faciles à évaluer par le personnel enseignant. Celui-ci aura aussi besoin de moyens appropriés pour se prononcer au regard des indicateurs du bulletin descriptif.

Les organismes scolaires tiendront sans doute à mettre leurs efforts en commun pour comparer leur planification des apprentissages et pour uniformiser leurs listes d'indicateurs. Certains voudront aussi s'approprier l'un ou l'autre des sujets de recherche identifiés précédemment.

Tous ces efforts concourront, il faut le souhaiter, à rénover le bulletin de manière à lui faire jouer un rôle de premier plan dans la démarche d'apprentissage et d'évaluation des élèves du primaire.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16 — 7274
8087 - 488